

2021



FÉDÉRATION EUROPARC

# RAPPORT D'ACTIVITÉ



EUROPARC est l'ambassadeur des aires protégées en Europe. Nous regroupons des parcs nationaux, régionaux et périurbains, des réserves naturelles et des réserves de la biosphère, des aires protégées marines et paysagères, ainsi qu'un grand nombre de sites Natura 2000 répartis en 37 pays. Notre vision : une nature durable, appréciée de tous s'appuyant sur des aires protégées.

*Kobuleti © Agency of Protected Areas of Georgia*

*Photo de couverture : Adamello Brenta Regional Park © Stefania Petrosillo*

## Sommaire

Le mot du Président .....	3	<b>Encourageons la durabilité .....</b>	<b>16</b>	Rapport financier.....	27
<b>Au service de la nature .....</b>	<b>4</b>	Tourisme durable dans les		Communiquer et écouter.....	28
Gestion des espaces naturels.....	5	aires protégées.....	17	<b>Notre réseau européen .....</b>	<b>30</b>
Une nature plus connectée.....	6	Agriculture durable au sein et		Section d'Europe centrale	
Faire croître le réseau des		autour des aires protégées.....	18	et orientale d'EUROPARC .....	31
aires protégées.....	7	Nature et santé .....	20	EUROPARC Îles Atlantiques .....	32
Être une source d'inspiration.....	8	Changement climatique.....	22	EUROPARC Francophone.....	33
<b>Aider les populations et</b>		Futurs thèmes.....	23	Section allemande - Nationale	
<b>organisations à apprendre .....</b>	<b>10</b>	<b>Tous ensemble, développons</b>		Naturlandschaften e. V. ....	34
Travail collaboratif.....	11	<b>notre organisation.....</b>	<b>24</b>	Federparchi – EUROPARC Italie .....	35
Formation du personnel .....	12	Gouvernance : mode de		EEUROPARC Bénélux .....	36
Nouveaux outils numériques au		fonctionnement.....	25	EUROPARC Pays nordiques et baltes .....	37
service des membres.....	13	Le pouvoir humain : les ressources		EUROPARC Espagne .....	38
Formation .....	14	humaines .....	26	<b>Nous contacter.....</b>	<b>39</b>
		Finances de la fédération.....	26		

# Le mot du Président



Comme tout un chacun, nous avons espéré être débarrassés de la pandémie de COVID-19 en 2021. Malheureusement, il n'en a rien été. Comme nous sommes une organisation internationale travaillant sur la mise en réseau et la coopération, cette période a été plutôt difficile, mais nous avons réussi à adapter notre manière de travailler en faisant le bilan de notre expérience des années précédentes. Nous avons réussi à organiser la plupart des activités prévues, même si nous avons dû faire preuve de créativité et d'innovation et faire appel à différentes techniques et technologies. Nous avons réussi à entretenir des liens de qualité et une mise en réseau en ligne. Nous avons utilisé des outils participatifs nouveaux et innovants par le biais de nos webinaires, ateliers, podcasts et conférences en ligne : nous avons pu ainsi continuer de soutenir le travail de nos 397 membres dans 35 pays.

L'année 2021 a vu l'élection d'un nouveau Conseil et d'un nouveau président d'EUROPARC dont la mission consiste à faire avancer la stratégie d'ici à 2030. À l'issue d'une période préparatoire, leurs compétences, leur expérience et leur sagesse collectives guideront la Fédération avec la volonté réaffirmée de répondre aux besoins des membres, de développer la Fédération et de bâtir l'avenir des parcs et des aires protégées en Europe.

Par bonheur, le taux d'adhésion est resté stable en 2021 : en décembre, nous comptons 12 membres de plus que l'année précédente et nous sommes reconnaissants à nos membres pour leur engagement et leur soutien. Nous avons ainsi continué de percevoir les frais d'adhésion qui nous permettent de cofinancer des projets européens.

En 2021, des investissements importants ont été consentis dans le développement de nouveaux projets européens dans les domaines prioritaires de la préservation de la nature et de la biodiversité. Ils contribuent par ailleurs à augmenter nos ressources et à fournir de nouveaux outils

à nos membres. Nous avons rejoint le consortium et contribué activement à l'élaboration du projet Horizon « NaturaConnect » qui vise à développer un réseau transeuropéen résilient et cohérent au bénéfice de la nature et de l'homme, en soutien à la stratégie de l'UE en matière de biodiversité pour 2030 (la demande a été retenue et le projet débutera en 2022). En 2021, nous avons également commencé à contribuer à la mise au point d'un autre projet Horizon, axé sur la santé et la biodiversité (la demande a été finalisée et soumise en février 2022). Nous avons obtenu un projet Erasmus+ fructueux avec le réseau européen des sports de plein air (ENOS - European Network of Outdoor Sports) qui permettra la mise au point d'une boîte à outils visant à replacer la nature, l'environnement et la durabilité au cœur de la formation aux sports de plein air. Deux projets préparatoires LIFE ont débuté. LIFE ENABLE verra la création de l'Académie européenne de la nature en ligne qui, nous l'espérons, constituera un lieu privilégié pour tous les apprentissages et le développement des compétences en matière d'aires protégées. En outre, le projet LIFE UrbanGreeningPlans s'appuiera sur les travaux de notre commission périurbaine et sur la boîte à outils sur les parcs périurbains afin de garantir la présence d'espaces verts et de solutions naturelles dans les zones urbaines et de les relier à des parcs plus vastes en dehors des villes.

Pour tous les projets, la question est à la fois de savoir de quelle manière ils nous permettent de mettre en œuvre notre stratégie au nom de nos membres et s'ils peuvent être généralisés à l'ensemble du réseau EUROPARC.

Collectivement, par la réalisation de mesures dans le cadre de sa stratégie, EUROPARC a contribué spécifiquement au développement et à la mise en œuvre des objectifs de l'UE pour les aires protégées dans le cadre de la stratégie de l'UE en matière de biodiversité. En outre, nous avons travaillé dur avec d'autres ONG afin de faire en sorte que les priorités de préservation de

la nature et de la biodiversité soient mieux intégrées à la PAC. Par ailleurs, avec notre nomination à la présidence de la Commission des OING sur l'environnement, le changement climatique, le patrimoine et la santé, et le statut d'OING d'EUROPARC dans la Convention de Berne, nous veillons à ce que le travail de nos membres hors UE soit représenté au sein du Conseil de l'Europe.

Grâce à sa présence active à Bruxelles, EUROPARC a continué de jouer un rôle important dans le débat et la mise en œuvre de la politique de l'UE en coordonnant l'engagement et les contacts avec les institutions de l'UE et en collaborant avec d'autres organisations partenaires majeures telles que le réseau du Forum européen des Habitats, l'UICN, le WWF, le BEE, BirdLife, etc. En mobilisant son vaste réseau, EUROPARC a partagé à de nombreuses reprises directement avec les institutions européennes son expérience de première main de la gestion pratique et son expertise.

Grâce à nos systèmes de communication efficaces, nous avons été en mesure de diffuser des informations, des mises à jour de politiques et des directives directement aux gestionnaires d'aires protégées et Natura 2000, ainsi que de soutenir voire de stimuler nos membres par le biais d'outils en ligne.

Ce fut une nouvelle année difficile, mais elle a permis de relever des défis et de faire progresser les aires protégées en Europe grâce à une plus grande reconnaissance et valorisation de notre travail.

**Michael Hošek**  
President

L'équipe d'EUROPARC  
lors de leur réunion  
annuelle.  
décembre 2021



Gestion des espaces naturels  
Une nature plus connectée  
Faire croître le réseau des aires protégées  
Être une source d'inspiration



# Au service de la nature

Améliorer la gestion des espaces naturels, faciliter le partage des bonnes pratiques et la coopération internationale. À Bruxelles, EUROPARC veille à augmenter la visibilité des aires protégées au niveau européen, ainsi qu'à élargir la reconnaissance de leur rôle et de leur fonction.

*Pine tree © Ásnen National Park*

# Gestion des espaces naturels

## Les aires protégées sont mieux gérées grâce à une coopération internationale

La Fédération EUROPARC travaille en étroite collaboration avec le Conseil de l'Europe par le biais de la Convention de Berne. Nous contribuons ici à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de stratégies pertinentes en matière de préservation de la nature, notamment avec des pays hors UE. EUROPARC s'assure que le point de vue des aires protégées d'Europe est pris en considération. En outre, nous nous efforçons de maintenir la cohérence entre les politiques de l'UE et les conventions du Conseil de l'Europe.

La Fédération EUROPARC possède également le statut d'ONG internationale participative. Au sein de la Conférence des OING internationales, nous avons pris la présidence de la nouvelle commission consacrée à l'environnement, au changement climatique, au patrimoine et à la santé (ECCH&H - Environment, Climate Change, Heritage and Health). Cette commission vise à élaborer une approche intégrée des droits de l'homme, de l'environnement, du patrimoine et de la santé dans les conventions de Berne, Florence, Aarhus et Faro.



[Cliquez ici pour en savoir plus sur le Comité.](#)

## De la théorie à la pratique

### Séminaire-Dialogue 2021 d'EUROPARC

Depuis 2017, la Fédération EUROPARC et l'Unité Nature de la direction générale de l'environnement (DG ENV) organisent chaque année le « Séminaire de dialogue ». Ce séminaire donne l'occasion aux gestionnaires d'aires protégées d'interagir et de partager des idées et des expériences avec les décideurs de l'UE. Le 1<sup>er</sup> juin 2021, quelque 50 représentants des membres d'EUROPARC ont eu la chance de participer à une rencontre en ligne avec la Commission européenne (CE). L'événement s'est axé en priorité sur les objectifs, les critères, les directives et les fonds pour la mise en œuvre de la stratégie de l'UE « Biodiversité pour 2030 », ainsi que sur le rôle que peuvent jouer les aires protégées dans sa mise en œuvre.

La présentation de la Commission a détaillé les objectifs des aires protégées, les engagements de l'Union européenne et des États membres, et la manière dont les objectifs et mesures de préservation peuvent être établis et appliqués. La Commission a également abordé la question du rôle de Natura 2000 et des autres aires protégées conformément aux cadres juridiques nationaux et régionaux, afin d'atteindre l'objectif de 30 % d'aires protégées terrestres et marines. Par ailleurs, nous nous sommes penchés de plus près sur la définition de la « protection stricte ».

La Fondation EUROPARC a présenté à son tour les conclusions des consultations internes sur les objectifs des aires protégées et la stratégie de l'UE en matière de biodiversité, à laquelle EUROPARC apporte tout son soutien. En outre, nous avons souligné l'importance de disposer des

ressources adéquates et de renforcer les capacités existantes afin d'instaurer les conditions nécessaires à une bonne gestion. Le parc national Parco Nazionale d'Abruzzo, Lazio e Molise a présenté un exemple parlant des réussites et difficultés liées à la promotion d'un parc, à l'élargissement de ses frontières, à la gestion de réserves de protection stricte et aux échanges avec les communautés locales. Le parc naturel transfrontalier germano-néerlandais de Maas-Schwalm-Nette a quant à lui présenté son travail de restauration et le potentiel qu'il représente en tant que modèle pour les aires protégées.

En outre, le représentant de la direction générale de l'agriculture (DG ENV) a fait part d'une perspective intéressante concernant les liens entre la préservation de la nature et la nouvelle politique agricole commune.

Le séminaire de dialogue de 2021 a permis aux parcs d'en savoir plus sur la nouvelle stratégie en matière de biodiversité et sur d'autres politiques connexes. Il a également permis à la Commission de mieux comprendre les préoccupations importantes des parcs, notamment en ce qui concerne le concept de « protection stricte » et l'augmentation de la superficie des aires protégées qui auront besoin de ressources suffisantes et d'une bonne gestion pour être efficaces.

[Vous pouvez télécharger le rapport et les différentes présentations ici.](#)

# Une nature plus connectée

Démontrer l'importance que revêtent les couloirs verts dans la planification de la gestion du territoire et promouvoir la connectivité terrestre au sein et autour des aires protégées.

## Nouvelle boîte à outils sur les parcs périurbains

Les parcs périurbains doivent relever le double défi qui consiste à préserver la biodiversité et à accueillir beaucoup de monde au quotidien. Pour soutenir les parcs périurbains nouveaux et existants, la commission périurbaine d'EUROPARC a publié la boîte à outils : « Planification et gestion des parcs périurbains ». Elle s'articule autour de 5 thèmes :

- Conception du parc
- Amélioration de la biodiversité
- Accueil des populations
- Communiquer et apprendre les uns des autres - Sensibilisation et éducation environnementale
- Collaborer - Gouvernance et partenariats

À chaque thème correspond un ensemble de conseils, d'outils, d'informations et d'inspirations qui visent à garantir à l'aire une planification et une gestion optimales. Même si elle est destinée aux parcs périurbains, la boîte à outils donne à toutes les aires protégées la possibilité de tirer des enseignements de l'expérience des parcs périurbains. Il s'agit également d'un instrument utile pour les décideurs qui souhaitent promouvoir la protection des espaces verts naturels dans les villes et à proximité.

Pour découvrir la boîte à outils, cliquez ici.



## De la théorie à la pratique

Après avoir consulté ses membres, la Fondation EUROPARC a résumé ce qui doit être fait pour que la stratégie de l'UE en matière de biodiversité atteigne son plein potentiel du point de vue des aires protégées de l'Europe. Divers problèmes ont été identifiés, notamment le financement, les critères d'identification des aires sous protection juridique et la nécessité d'une gestion efficace.

Pour consulter nos recommandations, cliquez ici.

La stratégie de l'UE en matière de biodiversité à l'horizon 2030 affiche de grandes ambitions. La Fondation EUROPARC est prête à soutenir activement la Commission européenne et les États membres dans le but d'assurer une participation efficace des aires protégées au processus et de contribuer au succès de la mise en œuvre de la stratégie.

## Grands carnivores

La Fondation EUROPARC est un membre actif de la plateforme de l'UE consacrée aux grands carnivores. Dans ce cadre, nous avons organisé l'atelier « Coexistence avec les grands carnivores - Le rôle des aires protégées ». L'atelier a réuni 50 participants venus de 14 pays. Il a donné lieu à des interventions de la Commission européenne, de la plateforme consacrée aux grands carnivores, ainsi qu'à la présentation d'études de cas de différentes aires protégées en Europe.

Par petits groupes, les participants se sont penchés sur le rôle précis que devraient jouer les aires protégées dans la promotion et la gestion de processus de coexistence fructueux. Parmi les éléments clés, citons la coopération avec les parties prenantes, des processus plus clairs concernant les mesures de compensation à destination des agriculteurs, et l'alignement des politiques et des mesures entre les autorités régionales et les aires protégées. Vous trouverez toutes les conclusions de l'atelier ici.

# Faire croître le réseau des aires protégées

## Élargir et développer le modèle des aires protégées, en particulier dans l'environnement marin/côtier et périurbain.

Le projet préparatoire LIFE sur deux ans, LIFE UrbanGreeningPlans, géré par la commission périurbaine d'EUROPARC et codirigé par Bruxelles Environnement et EUROPARC, a débuté en mai 2021.

En présentant et en mettant en œuvre des pratiques innovantes, en partageant des études de cas et en produisant des directives, le projet vise à ouvrir la voie aux zones urbaines à travers toute l'Europe afin qu'elles intègrent l'infrastructure verte, les solutions naturelles et la promotion des écosystèmes sains à leur planification urbaine.

Un atelier de discussion autour de la manière dont nous pouvons créer des villes plus vertes a été organisé sous la forme d'un événement hybride à Bruxelles en novembre. L'événement a mis en évidence la nécessité de repenser notre conception de la ville. La nature ne peut plus se trouver uniquement en dehors des centres urbains. Dans le même temps, il est de plus en plus essentiel de faire en sorte que les campagnes autour des villes restent vivantes. Pour ce faire, l'accessibilité, la connectivité écologique et la gestion doivent être améliorées. Par ailleurs, les villes devront être de plus en plus résilientes face aux phénomènes climatiques extrêmes. Autrement dit, dans l'idéal, l'infrastructure verte devrait être prioritaire par rapport aux autres utilisations de la planification.

**Un rapport récapitulant toutes les conclusions et recommandations de la réunion se trouve ici.**

*Les partenaires du projet LIFE UrbanGreeningPlans à Bruxelles*



Dans le cadre de l'édition 2021 de la Semaine verte de l'UE consacrée à l'objectif de « zéro pollution », la Commission périurbaine d'EUROPARC a également organisé le webinaire « La foresterie urbaine en guise de solution naturelle pour atténuer le changement climatique et réduire la pollution ». Ce webinaire a exploré la solution naturelle innovante de la « foresterie urbaine ».

163 personnes y ont assisté afin d'en savoir plus sur les preuves scientifiques des avantages et des inconvénients potentiels de la foresterie urbaine. L'un des intervenants, le professeur Francesc Baró, a souligné que l'efficacité de la foresterie urbaine en tant que solution naturelle dépend toujours de nombreux facteurs, car il n'existe pas de solution unique. En outre, la planification, la mise en œuvre et les défis du plan forestier ambitieux mis au point par la ville de Milan, qui vise à planter un million d'arbres d'ici à 2030, ont été présentés.

**Tous les webinaris EUROPARC sont disponibles ici.**

### Marine

Le 21 décembre, la Fondation EUROPARC a organisé le webinaire « Restauration de notre environnement marin pour lutter contre le changement climatique » qui a attiré 97 participants. À l'occasion de ce webinaire, nos membres ont pu découvrir des exemples de la manière dont la restauration de la capacité naturelle de l'environnement marin peut contribuer à l'adaptation au changement climatique tout en continuant de prodiguer des services écosystémiques. Au cours de la séance, deux initiatives de restauration de la nature dans deux aires marines protégées (AMP) méditerranéennes ont été abordées : le projet LIFE ADAPTABLUES, et les projets LIFE RocPop et ReLife.

Des liens ont été établis avec MedPan, réseau méditerranéen d'aires marines protégées, par le biais du projet LIFE ENABLE, dont EUROPARC et MedPan sont partenaires. De même, la Fédération EUROPARC a participé en ligne et en présentiel à différentes réunions du Forum méditerranéen des aires marines protégées et a suivi de près les avancées de la feuille de route de ces aires afin de stimuler la mise en œuvre de l'objectif 11 d'Aichi de la CBD/du plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020. En instaurant des partenariats avec des organisations externes telles que MedPan, la Fédération EUROPARC s'efforce d'étendre les compétences et liens présents dans son réseau.

## De la théorie à la pratique

Pour soutenir ses membres parmi les aires marines protégées (AMP), la Fédération EUROPARC a créé une nouvelle section consacrée à la politique marine dans les pages correspondantes de son site Web. Elle comprend des informations sur l'état d'avancement des politiques applicables aux AMP, le statut des AMP européennes et leur implication dans la stratégie de l'UE en matière de biodiversité, d'autres politiques internationales importantes, ainsi que les financements à leur disposition.

Cette section est disponible ici.

### Restauration de la nature

La Fondation EUROPARC faisait partie des 150 ONG européennes à avoir demandé à la Commission européenne d'inclure des objectifs globaux (et ambitieux) dans la loi de l'UE sur la restauration de la nature.

Un courrier a été envoyé au vice-président exécutif de la Commission européenne, Frans Timmermans, et au commissaire à l'environnement, Viginijus Sinkevicius, pour leur faire part des préoccupations qui existent quant à l'objectif global de la loi de l'UE sur la restauration de la nature. Ce qu'il faut retenir :

- La future loi de l'UE sur la restauration de la nature doit inclure des objectifs globaux visant à restaurer au moins 15 % des terres, des cours d'eau et des zones maritimes de l'UE d'ici à 2030.
- Nous ne pouvons pas nous permettre d'attendre pour restaurer la nature de l'Europe à grande échelle.
- La restauration de la nature à grande échelle et ciblée peut donner naissance à des synergies entre les réponses apportées aux crises du climat et de la biodiversité.

Vous pouvez lire le courrier dans son intégralité ici.

# Être une source d'inspiration

Promouvoir les valeurs et avantages des aires protégées au travers de célébrations motivantes, de programmes menés au niveau européen et de remises de prix.

## Journée européenne des parcs

Les aires protégées d'Europe travaillent avec acharnement tous les jours pour notre bien à tous. Pour célébrer ces efforts, la Fondation EUROPARC organise depuis 1999 la Journée européenne des parcs (European Day of Parks - EDoP), le 24 mai de chaque année. Bien entendu, la pandémie n'a pas permis d'organiser des manifestations en présentiel partout, mais nous avons tout de même réussi à marquer le coup dans toute l'Europe.

En 2021, nos regards se sont tournés vers « Parcs : la nouvelle génération ». La crise de la COVID-19 a souligné une fois de plus l'importance des espaces verts en Europe. La Fédération EUROPARC est plus que jamais convaincue que les parcs et les aires protégées doivent être partie prenante dans les discussions qui portent sur l'avenir et travailler dur pour trouver des solutions efficaces afin de garantir une Europe plus sûre et durable.

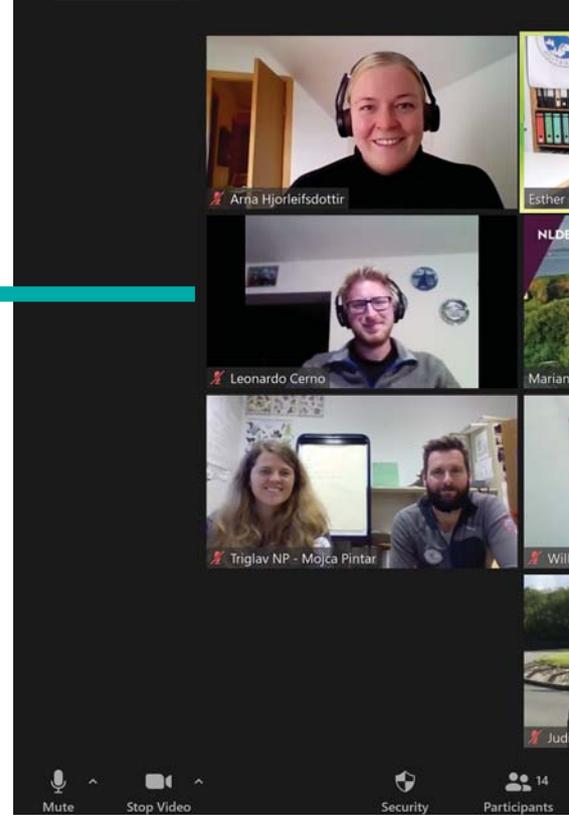
Nous avons demandé aux parcs de se pencher sur les difficultés rencontrées en 2020 et sur les enseignements qu'ils en ont tirés. Une certitude : un coup de jeune est nécessaire et il faut à présent repenser ce qu'ont à offrir les parcs, et s'adapter aux nouveaux modes de communication, aux nouvelles infrastructures et aux nouveaux visiteurs. Bien sûr, ce thème avait également un sens littéral : la contribution des jeunes est essentielle si les parcs veulent être préparés à un avenir en perpétuelle évolution.



Pour aider les parcs à communiquer autour du travail qu'ils accomplissent, la Fédération EUROPARC a demandé à ses membres d'envoyer des messages vidéo d'une minute et a reçu de nombreuses réponses enthousiastes. Les vidéos ont été mises à la disposition de près de 35 000 personnes et récolté plus de 10 200 vues !

Mais tout n'a cependant pas été numérique : plus de 80 manifestations ont été enregistrées sur notre site Web. Pour découvrir ce qui s'est passé à travers l'Europe, consultez le rapport de sensibilisation et de diffusion.

[Lisez le rapport ici.](#)



## Jeunes gardes forestiers et programme Youth+

Une nouvelle fois, il a été difficile en 2021 d'organiser des manifestations et des camps de jeunes gardes forestiers permettant à des jeunes de toute l'Europe de se réunir. Nous avons néanmoins tenu à accorder une attention particulière à nos jeunes, notamment à ceux qui participent aux avancées du Manifeste de la jeunesse EUROPARC.

La Journée européenne des parcs a été en partie consacrée à la jeunesse et nous avons reçu d'excellentes contributions de la part des jeunes des aires protégées. Nous avons ainsi pu souligner l'importance d'impliquer les jeunes à tous les niveaux de la gestion des aires protégées.



Toutes les vidéos de l'EDoP 2021



Atelier consacré la participation des jeunes à la conférence EUROPARC en ligne



Par ailleurs, nous avons lancé un nouveau processus d'inscription pour nos programmes Youth afin de faire en sorte qu'EUROPARC dispose à coup sûr des informations les plus récentes sur toutes les initiatives en Europe. Vous trouverez toutes les informations nécessaires ici.

[Vous trouverez toutes les informations nécessaires ici.](#)

Tout au long de l'année, nous avons également contacté des jeunes motivés dans les aires protégées pour en savoir plus sur leurs expériences. En 2020, Youth+ en Estonie a créé sa propre ONG. L'Association des jeunes adeptes de la préservation des parcs nationaux estoniens permet à ces jeunes (de 17 à 22 ans) de gagner en indépendance et d'être encore plus motivés à l'idée de contribuer à la protection de la nature en Estonie. Pour mieux les connaître, nous nous sommes entretenus avec l'un de ces membres, Uku Freiberg.

Nous avons également posé des questions à Aidan Cronin, membre du comité Youth, à propos du travail effectué dans le parc national du Loch Lomond. Il s'agit là d'un excellent exemple de la mise en pratique du manifeste de la

[Tous ces articles et bien d'autres ressources sont disponibles dans la section dédiée de notre centre de connaissances ici.](#)



Aidan Cronin et les autres membres du comité Youth du parc national de Loch Lomond

jeunesse d'EUROPARC qui aide les jeunes à s'impliquer dans la prise de décisions du parc national, et à développer et acquérir de nouvelles compétences.

En outre, un article externe a été rédigé par Katy Foxford. Cet article revient en détail sur la manière dont le parc national des Yorkshire Dales fait du manifeste de la jeunesse d'EUROPARC une réalité en l'intégrant directement au travail de l'aire protégée et en collaborant avec les jeunes sur des sujets qui leur tiennent à cœur.

En outre, deux articles consacrés à la contribution des jeunes figurent dans notre édition 2021 de Protected Areas In-sight.

Nous avons également organisé deux ateliers axés sur la contribution des jeunes dans les aires protégées. L'un d'eux, qui s'est tenu lors de notre conférence en ligne, portait sur la manière dont les parcs peuvent devenir #StrongerWithYouth en mettant en œuvre le manifeste de la jeunesse d'EUROPARC qui vise à inclure les jeunes. Pour faire en sorte que les jeunes puissent eux aussi prendre part à la conférence, nous avons proposé un prix spécial aux jeunes de moins de 26 ans.

En décembre, nous avons organisé un deuxième atelier consacré à l'avenir des programmes Jeunes gardes forestiers et Youth+ pour les mentors. Nous avons travaillé sur des projets potentiels futurs et présenté le nouveau manuel Youth+. Celui-ci sert de point de départ à ceux qui souhaitent lancer leurs propres programmes Youth+.

[Cette section est disponible ici.](#)

# Aider les populations et organisations à apprendre

Travail collaboratif  
Formation du personnel  
Nouveaux outils numériques au service des membres  
Formation



**EUROPARC promeut le travail collaboratif et le renforcement des capacités du personnel des aires protégées par des réunions de mise en réseau et des ateliers techniques. Nous mettons au point de nouveaux outils pédagogiques numériques et élaborons des directives sur la base de l'expérience et de l'expertise de nos membres.**

Reisa National Park  
© R. Benonisen

## Travail collaboratif

### Rassembler et renforcer le réseau.

#### Programme des parcs transfrontaliers

Le programme des parcs transfrontaliers est un système spécial de vérification et de certification qui promeut et facilite la coopération transfrontalière entre les aires protégées européennes. En 2021, la zone de nature sauvage de Käsivarsi (FI), le parc national de Reisa (NO) et le paysage protégé de Ráisduottarháldi (NO), qui à eux tous composent l'aire transfrontalière de Háldi, ont reçu la certification du programme des parcs transfrontaliers et ont rejoint TransParcNet. Les parcs nationaux de Podyjí et Thayatal (CZ-AU) et les parcs nationaux de Krkonoše et Karkonosze (CZ-PL) ont renouvelé avec succès leur certification de parcs transfrontaliers.

Le groupe de travail dédié aux parcs transfrontaliers d'EUROPARC a également vu la nomination de deux nouveaux coprésidents : Mojca Smolej de Slovénie et Leo Reyrink des Pays-Bas.

Le groupe de travail a envoyé une contribution à la Conférence sur l'avenir de l'Europe, indiquant que les aires protégées transfrontalières d'EUROPARC sont prêtes à collaborer avec les institutions européennes pour garantir à l'Europe un avenir vert.

[Pour la lire, cliquez ici.](#)

2021 était également l'Année internationale de la paix et de la confiance. Pour fêter l'événement, EUROPARC, en collaboration avec EUROPARC Espagne et EUROPARC Francophone, a organisé deux webinaires hautement participatifs en espagnol et en français afin d'explorer la coopération transfrontalière au sein de ces zones géographiques.



Vérification des parcs nationaux de Krkonoše et Karkonosze © Jakub Kašpar

#### TransParcNet 2021

Du fait des restrictions de voyage liées à la COVID-19, la réunion TransParcNet s'est tenue en ligne. L'événement s'adressait aux membres de TransParcNet et à quelques zones transfrontalières invitées pour l'occasion. La réunion s'est attardée sur le Pacte vert de l'UE et sur la manière dont les aires protégées transfrontalières peuvent contribuer à atteindre ses objectifs. Que peut offrir cette nouvelle approche de l'UE aux aires protégées transfrontalières ? Et quelle peut être la contribution des aires transfrontalières d'EUROPARC afin d'atteindre les objectifs cruciaux du Pacte vert pour l'ensemble du continent européen ? La réunion TransParcNet 2021 a abordé ces questions et a tenté de trouver des réponses possibles.

Plus de 70 participants venus de 24 pays ont assisté à l'événement. Mme Jutta Paulus, membre du Parlement européen (Verts-EFA, Allemagne), et M. Nicolae Ștefănuță, membre du Parlement européen (Renouveau, Roumanie) ont également participé et fait des présentations.

En outre, des représentants de la DG ENV, de la DG EAC/Erasmus+ et de la DG REGIO/IPA CBC de la Commission européenne ont pris part à la réunion, ainsi que des représentants de la Commission de la politique de cohésion territoriale et du budget de l'UE (COTER) et de la Commission Environnement, Changement climatique et Énergie (ENVE) du Comité des régions. L'initiative « Green Deal Going Local », qui vise à placer les entités locales au cœur du Pacte vert européen, a également été abordée.

[Vous pouvez lire le rapport concernant la réunion ici.](#)

# Formation du personnel



Supporting e-learning  
and capacity building  
for Natura 2000 Managers

## Promouvoir le partage d'expériences, d'informations et d'idées

### LIFE eNatura2000.edu

Le programme LIFE e-NATURA2000edu a pris fin en juillet 2021. Tous les objectifs ont été atteints avec succès. Les résultats ont même dépassé les attentes. Trois modules d'apprentissage innovants concernant des domaines de compétence prioritaires ont été élaborés et dispensés. Ces modules de cours ont conduit à des gains mesurables en matière de connaissances et de compétences nécessaires à la gestion des aires Natura 2000. Ces modules ont couvert de manière exhaustive les compétences nécessaires dans des domaines tels que la politique et la planification de Natura 2000, la préservation de la biodiversité, la sensibilisation et l'éducation, la communication et la collaboration, ainsi que l'engagement communautaire. Par le biais d'ateliers, de webinaires, de supports d'apprentissage interactifs en ligne, de vidéos de démonstration, d'études de cas, d'une université d'été virtuelle et d'un nouveau « hub » en ligne, le projet a permis d'améliorer l'accès à toute un ensemble d'informations et de favoriser les échanges d'expériences entre un grand nombre de participants. D'après une évaluation externe indépendante, 96 % des 78 participants au projet « de base », venus de 19 pays, appliquent activement ce qu'ils ont appris au profit de leurs sites Natura 2000 et de leurs aires protégées en Europe.



The project and all actions are made possible with support from the LIFE financial instrument of the European Community

En outre, un ensemble d'activités de diffusion plébiscitées et une présence médiatique intensive ont été assurées. Dirigée par EUROPARC, l'évaluation de fin de projet de la CE a félicité l'ensemble de l'équipe du projet en déclarant : « ... Le remarquable projet LIFE a permis d'établir et de tester avec succès de nouvelles approches et méthodes d'apprentissage très intéressantes dans le but d'améliorer les connaissances et les capacités des gestionnaires de Natura 2000, tant dans le public que dans le privé, à travers toute l'UE ». Le rapport LIFEedu Guidelines for Replicability peut constituer une référence précieuse pour d'autres projets visant le renforcement des capacités des gestionnaires de Natura 2000 et des aires protégées. Le rapport propose des activités de renforcement des capacités pouvant être reproduites et mises à

l'échelle. Il encourage la formation professionnelle durable et l'évolution de carrière pour les gestionnaires actuels et futurs de Natura 2000. Parmi les points essentiels pour les futures initiatives reposant sur les compétences, citons les exigences suivantes :

- Mettre au point des outils permettant de mieux comprendre les besoins en matière de renforcement des capacités ;
- Dispenser des cours de formation qui s'appuient sur des approches reposant sur les compétences ;
- Élargir le « pool d'outils », y compris l'appli eNatura2000, la mise en réseau et les autres résultats du projet ;
- Poursuivre le développement de nouvelles opportunités issues du projet LIFE e-Natura2000.edu.

Pour consulter les résultats du projet, cliquez ici.



EUROPARC  
FEDERATION



Fundación Interuniversitaria  
Fernando González Bernáldez  
PARA LOS ESPACIOS NATURALES



PROPARK  
PENTRU ARII PROTEJATE



UNIVERSITÀ  
DEGLI STUDI  
DI PADOVA



### LIFE ENABLE

Bâissant sur le succès de LIFEedu, EUROPARC a initié la formation d'un consortium de 8 partenaires et a élaboré une nouvelle proposition de projet de programme LIFE. Soumis en septembre 2020, le projet LIFE ENABLE a été approuvé et a débuté en août 2021.

Ce projet ambitieux donnera naissance à l'European Nature Academy for Blended Learning (ENABLE). À la suite de la réunion de lancement qui s'est tenue en septembre 2021, un contrat a été attribué concernant le développement technique des principaux outils qui seront créés et utilisés dans le cadre du projet : le centre de formation de l'Académie, un cours en ligne MOOC et la poursuite du développement de l'appli eNatura2000.

Axé spécifiquement sur le développement des compétences de base nécessaires aux gestionnaires de Natura 2000 et d'aires protégées forestières et marines, le projet LIFE ENABLE élaborera et dispensera 10 cours entre 2023 et 2024. Le travail de définition des cours et du contenu a commencé début 2022. Un appel à participants sera lancé en octobre 2022 et le centre de formation sera opérationnel début 2023.



En savoir plus sur le projet ici.





Kemeri National Park, Kemeri-bog trail © Agnese Balandina, Nature Conservation Agency

# Nouveaux outils numériques au service des membres

Le cœur de l'activité d'EUROPARC consiste à exploiter des outils numériques et accessibles pour partager les informations et renforcer les capacités.

## Webinaires EUROPARC

L'année 2021 a été un grand millésime pour les webinaires EUROPARC ! 13 webinaires ont été organisés, réunissant au total plus de 2 600 participants, soit une moyenne de 200 participants par session. Des webinaires ont également été organisés en espagnol, en français et en allemand.

## Podcast EUROPARC

Un nouvel outil de communication numérique a également été testé en 2021 : Podcasts EUROPARC « Les voix des parcs ». Avec les podcasts, nous voulons connaître plus en détail les évolutions intéressantes, parmi nos membres bien entendu mais pas seulement. En 2021, nous avons publié trois podcasts. Nous nous sommes entretenus avec l'ancien président d'EUROPARC, Ignace Schops, la responsable de politique CE, Sophia Pachini, et les lauréats des bourses Alfred Toepfer 2020.



Vous pouvez écouter tous les podcasts ici.

## Bourse Alfred Toepfer pour l'héritage naturel

Chaque année, la Fédération EUROPARC, avec le soutien de la fondation Alfred Toepfer, attribue trois bourses Alfred Toepfer pour l'héritage naturel à des jeunes adeptes prometteurs de la préservation. En 2021, nous avons décidé de ne pas ouvrir l'appel pour une nouvelle bourse du fait des retards actuels liés à la pandémie de COVID-19. Nous en avons profité pour annoncer officiellement les lauréats 2020 : Anna Jennings, Réka Szilágyi et Rosie Corner.

Découvrez les lauréats 2020 :



**Anna Jennings** travaille pour l'autorité du parc national de Peak District en tant qu'Engagement Ranger. Convaincue du rôle positif des aires protégées, elle se consacre en priorité aux questions de santé mentale et de bien-être. Étant donné que les projets passés et actuels en matière de santé mentale dans le parc national de Peak District ont tous été de courte durée avant d'être arrêtés par manque de financement, Anna souhaite trouver un moyen de maximiser les bénéfices pour les personnes et la nature sur le long terme.



**Réka Szilágyi** travaille en tant qu'informaticienne auprès de l'association de protection des oiseaux et de la nature Milvus Group (Targu Mures, Roumanie). Axée en priorité sur la protection et la restauration d'espèces de vautours européennes, elle souhaite mieux connaître le travail des centres de réhabilitation de la faune sauvage dans différentes aires protégées européennes et étudier leur contribution à la stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030.



**Rosie Corner** officie en tant que responsable du plan local au sein de l'autorité du parc national des Yorkshire Dales. Elle est chargée d'aider le gestionnaire du développement durable à élaborer le plan local. Rosie s'intéresse beaucoup au lien spirituel avec la nature et elle a axé son projet sur ce point. Elle veut visiter tout un ensemble de sites sacrés afin d'explorer les concepts communs qui relient les aires protégées et les sites naturels sacrés. Son but est de répondre à la question suivante : tous les sites naturels protégés doivent-ils être considérés comme sacrés ?

# Formation

Augmentation de l'expertise sur les programmes EUROPARC et mise au point de nouvelles formations à destination des responsables d'aires protégées.

## Formation initiale du Conseil d'EUROPARC

Un nouveau Conseil a été élu lors de l'Assemblée générale 2021 d'EUROPARC. Pour se préparer à leur nouveau rôle, la plupart des membres nouvellement élus du Conseil d'EUROPARC se sont réunis pour la première fois à « Gut Siggen », en Allemagne de l'Est, afin de recevoir leur formation initiale.

Ils y ont reçu des informations sur les aspects juridiques, financiers, et les éléments de gouvernance et de communication de la Fédération EUROPARC. Pete Rawcliffe et Marta Mugica ont également été nommés vice-présidents. Bien entendu, les membres du Conseil ont aussi eu le temps de faire connaissance de manière informelle.

Ce séjour a été rendu possible grâce au généreux soutien de la fondation Alfred Toepfer.

## EUROPARC x Gymglish

EUROPARC a innové en 2021 ! Nous avons entamé une collaboration avec la plateforme d'apprentissage des langues en ligne « Gymglish ». Ceux qui travaillent dans le domaine de la préservation savent combien des communications efficaces sont importantes. Surtout dans un domaine international, de bonnes compétences en anglais sont essentielles.

Grâce au partenariat établi avec Gymglish, les personnes qui s'inscrivent bénéficient d'un mois de cours d'anglais gratuit. Les participants qui souhaitent poursuivre leurs cours au-delà de la période d'essai peuvent s'inscrire afin de continuer leur formation. Chaque fois que quelqu'un s'inscrit, EUROPARC touche une petite commission.

Pour en savoir plus sur ce partenariat, cliquez ici.



Fun, short & personalised English lessons delivered straight to your inbox or phone

Exclusive EUROPARC Offer:

One month free trial, sign up now!

Illustration credit: studiotok / stories / macrovector / Freepik



Membres du Conseil d'EUROPARC à Siggen : De gauche à droite et d'arrière en avant Michael Hošek, directrice exécutive Carol Ritchie, Hendrik Oosterveld, Marta Mugica, Leelo Kukk and Stefano Santi.



**SUSTAINABLE TOURISM: TRAINING FOR TOMORROW - TRAINER COURSE**

A blended learning course delivered by the EUROPARC Federation on behalf of the STTfT project

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union

STTfT



### **Formation au tourisme durable du futur Erasmus+ - Cours de formation des formateurs**

EUROPARC a dirigé un cours d'apprentissage « mixte » pour le compte du projet STTft.

Le cours, qui regroupait 20 participants venus de toute l'Europe, était censé se dérouler à la fois en ligne et hors ligne. Cependant, la pandémie étant encore d'actualité, il s'est déroulé entièrement en ligne sur les canaux Moodle d'EUROPARC.

Ce cours de « formation des formateurs » a permis aux participants d'être formés à la boîte à outils mise au point dans le cadre du projet (voir page 17). Il leur a dispensé une mine d'informations et leur a permis de renforcer leurs capacités en matière de formation au tourisme durable.

Le cours a proposé un aperçu de la psychologie de l'apprentissage, des qualités qu'un formateur doit posséder, de la manière de communiquer efficacement en tant que formateur et de la manière dont les formateurs peuvent établir des objectifs d'apprentissage et créer des évaluations.

Les participants peuvent ensuite devenir eux-mêmes des formateurs concernant la boîte à outils STTft et contribuer activement à élaborer la formation au tourisme durable de demain.

### **SDGimp : système d'aide à la prise de décisions pour la mise en œuvre des objectifs de développement durable dans les aires protégées**

EUROPARC a joué un rôle de consultant dans ce projet Erasmus+ consacré aux objectifs de développement durable (ODD) qui s'est déroulé de 2018 à 2021.

Le projet visait à présenter les ODD et les approches envisageables pour leur mise en œuvre dans les aires protégées. À ces fins, une **plateforme d'apprentissage** et des supports supplémentaires consacrés à la mise en œuvre des ODD dans la pratique ont été mis au point.

EUROPARC a également organisé un atelier final en ligne qui a servi d'événement de diffusion. Vous pouvez retrouver toutes les conclusions

[sur notre site Web ici.](#)

# Encourageons la durabilité

**Les parcs sont des catalyseurs de durabilité aux  
niveaux local, régional et national.**

**EUROPARC**  
cherche à imposer  
comme une évidence  
les aires protégées en  
tant que modèles de  
développement durable dans  
le but de parvenir à des avancées  
aux niveaux social, économique et  
environnemental : fournir aux parcs des  
méthodologies et normes de qualité, et  
travailler en étroite collaboration avec les  
institutions de l'UE afin de donner avantage  
de poids aux aires protégées.

**Tourisme durable dans les aires protégées**  
**Agriculture durable au sein et autour**  
**des aires protégées**  
**Nature et santé**  
**Changement climatique**  
**Futurs thèmes**



# Tourisme durable dans les aires protégées

Le tourisme durable profite aussi bien aux parcs qu'aux hommes.

## Charte européenne du tourisme durable dans les aires protégées

En 2021, 16 aires protégées ont été récompensées par la Charte européenne du tourisme durable dans les aires protégées. Malgré la pandémie qui était encore d'actualité, toutes les vérifications ont pu avoir lieu sur place. Trois parcs, tous situés en Italie, sont devenus pour la première fois des destinations durables: le parc national d'Isola Pantelleria, le parc naturel régional des Alpes liguriennes et le parc national du Vésuve.

Avec l'intégration de ces nouveaux parcs, le réseau compte désormais 91 destinations durables dans 15 pays.

Retrouvez-les tous dans cette carte interactive.

En outre, la section Nord-Baltique a récompensé son premier partenaire durable : le Kullagårdens Wårdshus de la réserve naturelle de Kullaberg.

EUROPARC a également publié un entretien en podcast avec Sofia Pachini, ancienne responsable de politique dans la protection de la nature auprès de la Direction générale de l'environnement, sur le tourisme durable dans les aires protégées et les sites Natura 2000. Sophia y a parlé de l'importance du tourisme pour la préservation de la nature et a présenté une vue d'ensemble des politiques européennes existantes et des défis qui affectent la gestion du tourisme dans les parcs européens.

[Vous pouvez l'écouter ici.](#)



## Résultats du projet STTfT

Pendant 3 ans, le projet Erasmus+ « Tourisme durable : formation d'avenir » (STTfT) a travaillé au renforcement des capacités des acteurs des aires protégées dans le domaine du tourisme durable. Le projet a notamment donné naissance à une boîte à outils de formation et à un rapport de recommandations théoriques et pratiques.

L'un des principaux résultats du projet STTfT est la plateforme d'apprentissage en ligne gratuite. Elle permet aux utilisateurs d'en savoir plus sur les principaux besoins actuels en formation des professionnels qui travaillent sur le tourisme durable dans les aires protégées. La plateforme propose **9 modules d'apprentissage en 4 langues** (anglais, français, italien et espagnol) qui reposent sur les thèmes clés de la Charte européenne du tourisme durable. En outre, pour compléter cette plateforme de formation en ligne, une **boîte à outils de formation** a été mise au point.

Enfin, le rapport « Recommandations théoriques et pratiques » propose un récapitulatif des résultats, des informations et des enseignements tirés tout au long du projet. Le rapport sert de recommandations aux praticiens et aux décideurs qui peuvent ensuite s'appuyer sur les résultats du projet pour continuer à développer des compétences pour le tourisme durable dans les aires protégées européennes et au-delà.

[Vous trouverez tous ces résultats sur le site Web d'EUROPARC ici.](#)



Anna Nilsson, directrice commerciale de la municipalité de Höganäs, Peter et Malin Sandström de Kullagårdens Wårdshus et Jimena Castillo, coordinatrice d'Europarc auprès du conseil administratif du comté.

Photo : Josefine Marklund



Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union



# Agriculture durable au sein et autour des aires protégées

## Promotion de pratiques agricoles respectueuses de la nature à travers l'Europe.

L'agriculture constitue le secteur le plus important dans les zones rurales. Par conséquent, EUROPARC s'engage activement à soutenir le dialogue et le partenariat entre les gestionnaires d'aires protégées et les agriculteurs. Lors du webinaire 2021 sur l'agriculture intitulé « Aires protégées et agriculture conventionnelle : opportunités et défis de la coopération », nous avons examiné de plus près les relations établies au sein de l'industrie agro-alimentaire en Allemagne, au Luxembourg et aux Pays-Bas, ainsi que les problèmes liés à l'équilibre à trouver entre protection de la nature et développement socio-économique, tout en recherchant des situations gagnant-gagnant. Plus de 140 participants ont assisté au webinaire. Pour consulter les conclusions et un enregistrement, cliquez [ici](#).

Lors de la conférence EUROPARC 2021, les participants à l'atelier sur l'agriculture durable ont tenté de répondre aux questions suivantes : « Comment parvenir à une agriculture respectueuse de la nature ? Comment parvenir à un accord avec les agriculteurs ? » et « Quelles contributions pouvons-nous attendre de la nouvelle politique agricole commune, de la stratégie « De la ferme à la table » et de la stratégie de biodiversité, et à l'inverse quelles contributions pouvons-nous leur offrir ? »

L'atelier a rappelé combien des paysages sains et des ressources naturelles saines étaient nécessaires à une production alimentaire durable. Le Pacte vert de l'UE souligne l'importance de bâtir une nouvelle économie verte : pour y parvenir, l'agriculture et les gestionnaires d'aires protégées peuvent et doivent s'allier et obtenir la participation des consommateurs. L'atelier a également souligné la nécessité pour les aires protégées d'être actives dans la création des plans stratégiques nationaux de la PAC. Une étude de cas sur l'agriculture biologique dans le parc national de Schiermonnikoog a été présentée par le parc national de Zwart Schiermonnikoog (NL) pour stimuler les discussions.



## De la théorie à la pratique

L'année 2021 a vu la fin du long processus d'adoption de la nouvelle politique agricole commune (PAC) européenne. Avant sa finalisation, EUROPARC, ainsi que 41 autres ONG et organisations de la société civile ont envoyé une lettre commune aux négociateurs du « super trilogue » afin de les inciter à aligner la PAC sur le Pacte vert de l'UE. La lettre souligne les nécessités suivantes : donner aux agriculteurs les moyens d'adopter des pratiques agricoles respectueuses du climat, de la nature, des personnes et des animaux ; intégrer les principes, objectifs et missions du Pacte vert à la PAC ; et mettre en œuvre le principe du « ne pas nuire » dans la PAC par le biais de conditions et de garanties environnementales et sociales fortes. Vous pouvez lire l'intégralité de la lettre sur notre site Web.

Elle est disponible [ici](#).

En outre, dans le nouveau document d'orientation intitulé « Les aires protégées en tant que laboratoires pour l'agriculture durable. Rôle des aires protégées dans la mise en œuvre du Pacte vert et dans les politiques agricoles de l'UE », élaboré avec le soutien de la Commission Agriculture et aires protégées d'EUROPARC, la Fondation EUROPARC souligne l'importance cruciale des aires rurales protégées pour la mise en place d'une nouvelle et véritable agriculture écologique.

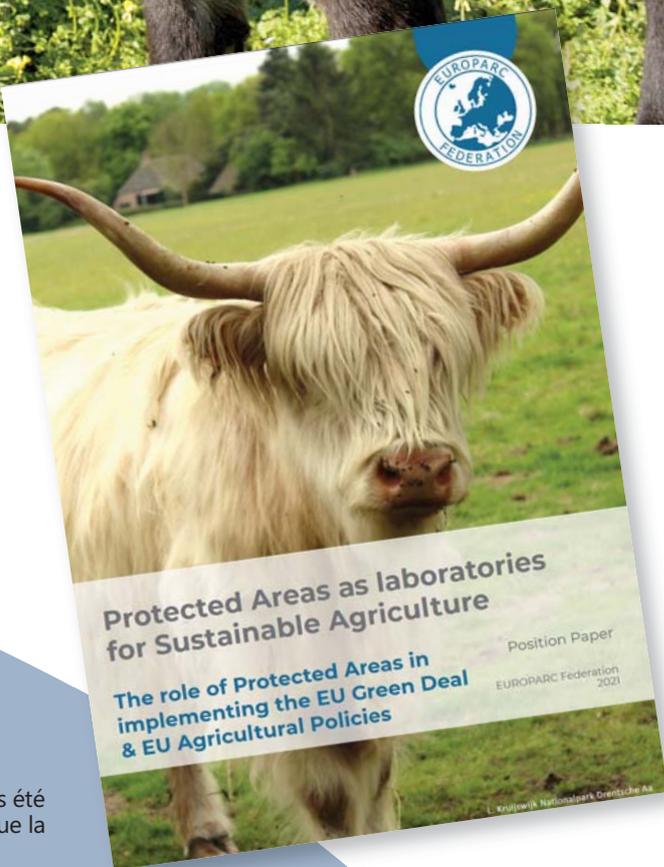
Pour la lire, cliquez [ici](#).

La Fédération a également publié des recommandations pour les plans stratégiques nationaux, que les États membres devront préparer dans le cadre de la nouvelle PAC. N'hésitez pas à lire « Rôle des aires protégées et des sites Natura 2000, dans les plans stratégiques nationaux de la politique agricole commune européenne : RECOMMANDATIONS EUROPARC 2021 » sur notre site Web.

Ce document est disponible [ici](#).



© Cascais Ambiente



La stratégie « De la ferme à la table » est étroitement liée à l'agriculture durable. C'est pourquoi, en 2021, EUROPARC a continué de faire partie de l'European Food Policy Coalition et de dialoguer avec le Parlement européen. Nous avons été encouragés dans notre démarche en constatant que la résolution du Parlement européen sur la stratégie « De la ferme à la table » visant un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement soulignait la nécessité d'assurer la cohérence entre la stratégie « De la ferme à la table » et les objectifs du Pacte vert européen. Il a également été fait mention en particulier de la contribution de Natura 2000 et des aires marines protégées à une production alimentaire saine en Europe.



Healthy Parks  
Healthy People  
EUROPE

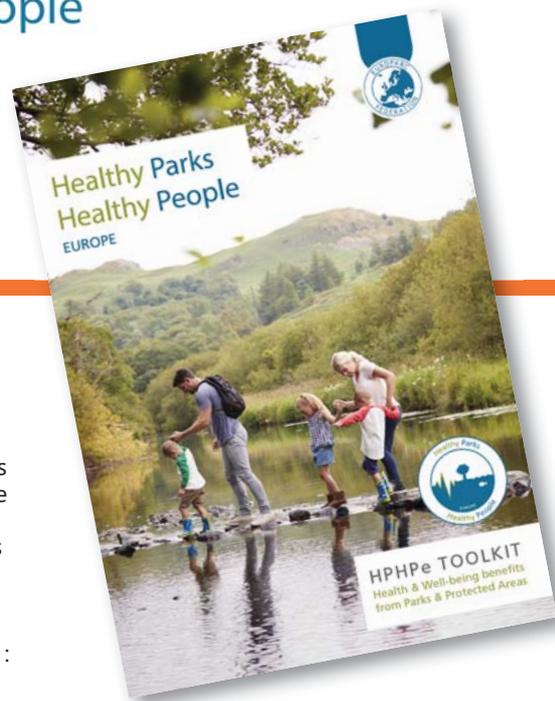
## Nature et santé

Mettre en exergue les bienfaits de la nature pour la santé humaine et rassembler les aires protégées et le secteur de la santé.

2020 a vu le lancement officiel du Programme « Europe : Santé des parcs, santé des hommes » (HPHPE). Nous avons poursuivi ce travail en 2021.

En janvier, lors du webinaire « La nature est une bonne médecine : étapes pratiques de la mise en œuvre d'une approche "Santé des parcs, santé des hommes" », EUROPARC et la Commission HPHPE ont lancé la boîte à outils accompagnant le programme.

La boîte à outils a pour mission d'aider les responsables de la gestion des parcs et des aires protégées à exploiter concrètement le potentiel de leurs sites en tant que centres de santé naturels. Des présentations et des études de cas venues d'Angleterre, d'Écosse et de Finlande ont permis d'explorer les moyens de mettre en œuvre les quatre éléments clés de la boîte à outils : Démontrer, Établir des partenariats, Développer les capacités et pratiques, et Rapprocher l'homme de la nature. En outre, la liste de contrôle HPHPE, qui figure en annexe de la boîte à outils, fournit un guide étape par étape concernant la manière de mettre en œuvre le programme. Découvrez la boîte à outils [ici](#).



Lors de la conférence EUROPARC en ligne, nous avons également organisé un atelier spécial consacré à la santé au cours duquel nous avons examiné l'impact de la COVID-19 sur la santé des parcs. Cet atelier a mis en exergue les prescriptions sociales en tant qu'outil permettant de développer des partenariats avec le secteur de la santé.

Branching Out Project Scotland (UK) © Lorne Gill, SNH





Réunion du projet SEE en Serbie



Réunion du projet SEE au Portugal

## Sports de plein air

Le projet ERASMUS+ SEE (Sustainability and Environmental Education in outdoor sports - éducation à la durabilité et à l'environnement dans les sports de plein air) a débuté par le webinaire intitulé « Sports de plein air - S'engager pour la nature ou l'exploiter ? » organisé par EUROPARC. Il a été suivi d'une enquête menée auprès de nos membres sur les impacts perçus des différents types de sports de plein air sur les aires protégées.

Avec la levée des restrictions liées à la COVID-19, deux réunions d'échange « en présentiel » ont à nouveau été possibles. Ils ont été l'occasion de discuter de différentes méthodes pour éduquer les participants à propos des pratiques responsables afin de minimiser les impacts sur l'environnement naturel. En outre, les participants ont également discuté de la manière dont la planification et la bonne préparation de toute activité de plein air sont essentielles afin d'éviter les impacts environnementaux et les accidents.

La première réunion s'est tenue dans le parc national de Tara en Serbie et a été spécifiquement consacrée à la randonnée et à l'alpinisme. La deuxième réunion a eu lieu à Viana do Castelo, au Portugal, et était axée sur le surf et le kayak. Les deux réunions ont étudié spécifiquement la manière dont l'éducation aux sports de plein air peut contribuer à stimuler un meilleur comportement dans les espaces naturels et à minimiser les impacts sur l'espace naturel. Les réunions ont également offert une nouvelle occasion de promouvoir les 10 principes à respecter dans les sports de plein air.

Find the 10 Good Principles here!

Co-funded by the Erasmus+ Programme of the European Union



ENOS  
European Network of Outdoor Sports

# Changement climatique

## Soutenir les aires protégées en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation aux nouvelles conditions.

© Myrthe Fonck, PWN

### Natur'Adapt : processus d'apprentissage collectif et dynamique concernant l'adaptation au changement climatique

Le projet LIFE Natur'Adapt a pour objectif d'intégrer l'adaptation au changement climatique aux pratiques de gestion des aires protégées en Europe. Pour ce faire, les partenaires du projet mettent actuellement au point une méthodologie reposant sur l'expérience de terrain, les meilleures pratiques et une communauté de soutien entre pairs.

L'an dernier, ce projet a permis à 6 sites pilotes en France de s'engager dans une démarche d'adaptation au changement climatique et de la formaliser à travers leur diagnostic de vulnérabilité et leurs plans d'adaptation. Grâce à ce projet, les 6 sites ont également pu :

- Accroître les compétences des gestionnaires et modifier leurs méthodes de travail (par le biais de différentes échelles de temps et d'espace, d'une collaboration plus intensive avec les acteurs du secteur, etc.) et développer leur vision du rôle de l'aire protégée et de celui du gestionnaire ;
- Sensibiliser le personnel de l'équipe de gestion et les acteurs locaux aux questions interdépendantes de la préservation de la nature et de l'adaptation au changement climatique ;
- Éveiller l'intérêt local sur le sujet en favorisant l'adaptation, le rôle de soutien de l'aire protégée et la mise en œuvre future du plan d'adaptation.

Le projet est désormais en phase de test afin de savoir si ces impacts pourraient également être atteints par la mise en œuvre de l'approche Natur'Adapt dans d'autres sites. Ce test en conditions réelles a débuté en juin dernier dans 15 sites en France et en Belgique, inspirés par l'expérimentation menée dans les 6 sites : 32 candidats se sont portés volontaires pour la phase de test et de nombreux gestionnaires ont rejoint la communauté Natur'Adapt.

Le groupe de travail EUROPARC a également organisé divers ateliers et webinaires en ligne, et a publié des articles sur le site Web d'EUROPARC. Il a également dialogué de manière constructive et en continu avec les responsables politiques de la Commission européenne.



### Groupe de travail consacré au changement climatique d'EUROPARC.

Le changement climatique figure à l'ordre du jour politique, à tous les niveaux. Les recherches menées et l'expérience acquise montrent que les aires protégées ont un rôle central à jouer dans la transition vers une société respectueuse de la nature et résiliente vis-à-vis du changement climatique. Elles préservent la biodiversité et les processus naturels, également essentiels pour soutenir la capacité d'adaptation des écosystèmes et des communautés en dehors des aires protégées.

Le groupe de travail EUROPARC sur le changement climatique a publié un document de discussion sur « les aires protégées et les stratégies européennes d'adaptation au changement climatique et de biodiversité ». Ce document regroupe des suggestions qui visent à entretenir le dialogue. Ensemble, nous nous efforçons de combler le fossé, tant au niveau des politiques que de la pratique sur le terrain, entre les communautés qui œuvrent à l'adaptation au changement climatique et à la préservation de la nature.

[Vous pouvez lire le document de politique ici.](#)

## Travail politique

Alors que les crises du climat et de la biodiversité deviennent de plus en plus urgentes, les grandes organisations qui gèrent certaines des grandes étendues de paysages et d'environnements marins protégés à travers le monde se sont réunies pour la première fois afin d'appeler les dirigeants mondiaux à soutenir leur travail de lutte contre le changement climatique et la perte de biodiversité. Orchestrée par National Parks UK, en tant que pays hôte de la COP26, la déclaration a été signée par EUROPARC avec, entre autres, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN)/la Commission mondiale des aires protégées (CMAP), US National Parks Service et Parks and Wildlife Finlande.

[Pour la lire, cliquez ici.](#)



# Futurs thèmes

Explorer de nouveaux thèmes afin de soutenir la contribution des responsables d'aires protégées au développement durable

## Nouvelle stratégie d'EUROPARC

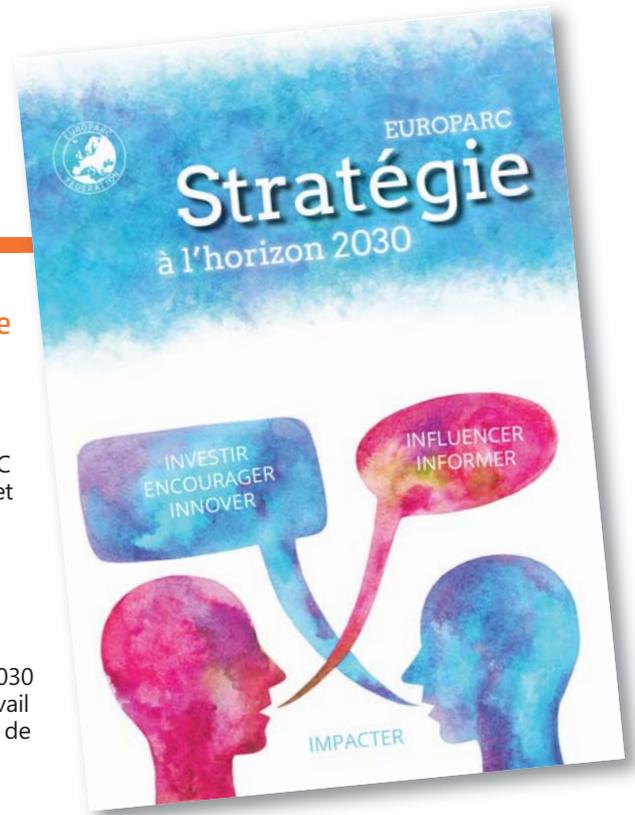
Lors de l'assemblée générale en ligne, les membres d'EUROPARC ont voté et adopté la nouvelle stratégie pour 2030.

La stratégie d'EUROPARC s'appuie sur une consultation approfondie des membres. Elle constitue un mécanisme visant à clarifier l'objectif de notre organisation et à nous permettre de mettre au jour des moyens « imaginatifs » pour atteindre notre mission et donner vie à notre vision.

Naturellement, la stratégie prend un « cliché général » de la Fédération, mettant en exergue les domaines dans lesquels nous allons œuvrer.

Par la mise en œuvre de cette stratégie, la Fédération EUROPARC va s'efforcer d'aligner son travail et celui de ses membres sur la politique européenne et internationale. Alors que les projecteurs sont de plus en plus braqués à l'heure actuelle sur la nature et l'importance des aires protégées, notre stratégie pour 2030 vise à faire en sorte que notre travail aille dans le sens de sa mission et de ses objectifs.

Elle est axée sur quatre objectifs stratégiques.



À chacun d'eux ses thèmes et résultats.  
Vous pouvez lire la nouvelle stratégie [ici](#).

Bergsetbreen in National Park Jostedalbreen © Vegard Aasen



# Tous ensemble, développons notre organisation

**Gouvernance : mode de fonctionnement**  
**Le pouvoir humain : les ressources humaines**  
**Finances de la fédération**  
**Rapport financier**  
**Communiquer et écouter**



Un réseau n'est efficace et  
efficient que s'il s'efforce de  
s'améliorer constamment dans  
les domaines de la  
gouvernance, des ressources  
humaines, des finances et des  
communications.



# Gouvernance : mode de fonctionnement

Améliorer le système de gouvernance de la fédération EUROPARC afin de respecter les bons principes de gouvernance et gagner en efficacité.

## Assemblée générale 2021

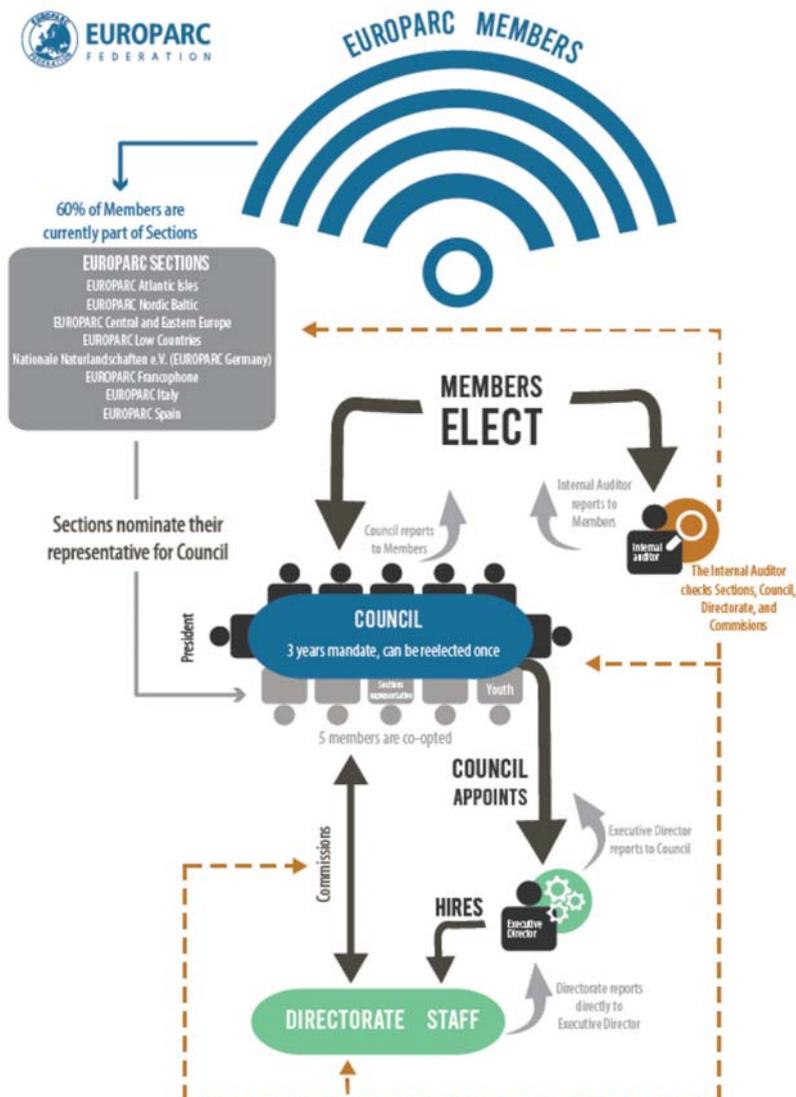
En 2021, notre Assemblée générale s'est à nouveau tenue en ligne. L'un des points d'orgue a été l'élection par nos membres du nouveau Conseil d'EUROPARC.

En outre, l'Assemblée générale a également apporté la touche finale à l'élaboration de la nouvelle stratégie d'EUROPARC. À l'issue d'une vaste consultation des membres qui ont ainsi disposé de nombreuses opportunités d'examiner le document, le réseau EUROPARC a officiellement approuvé sa mise en œuvre lors de l'Assemblée générale. L'Assemblée a également été l'occasion de présenter aux membres le rapport du trésorier, le rapport de la direction et le rapport de l'auditeur

[Les rapports se trouvent ici.](#)



## EUROPARC Governance Structure



## Nouveau Conseil d'EUROPARC

Après 4 ans de service à EUROPARC, avoir plus pour certains, le mandat de notre Conseil est arrivé à son terme. En 2021, des élections ont été organisées et 10 excellents candidats se sont présentés à la fonction de président ou de membre du Conseil d'EUROPARC.

Au cours de notre Assemblée générale, les membres d'EUROPARC ont eu la possibilité de désigner ceux qu'ils voulaient voir diriger les travaux de la Fédération au cours des années à venir. À l'issue du vote en ligne, voici la composition du Conseil fraîchement élu :

Michael Hosek (Président), Marta Mugica, Pete Rawcliffe, Dominique Lévêque, Leelo Kukk, Hendrik Oosterveld et Stefano Santi. Le Conseil a ensuite désigné Nikos Pangas en tant que représentant des parcs périurbains, Sonja Miller en tant que représentante des sections, Paulo Castro en tant que trésorier et Michael Jungmeier en tant qu'auditeur interne.

Un appel a également été lancé concernant le nouveau représentant de la jeunesse et nous sommes ravis de confirmer la désignation de Leonardo Cerno à cette fonction.

[Pour découvrir le Conseil d'EUROPARC, cliquez ici.](#)

# Le pouvoir humain : les ressources humaines

Développer le potentiel des ressources humaines et le flux de communications entre l'ensemble des composants de la Fédération.

## Direction

L'équipe EUROPARC s'étend à travers toute l'Europe. Grâce à des réunions d'équipe bihebdomadaires, nous nous tenons au courant des différents projets auxquels chacun participe. Quelques changements de personnel ont eu lieu. Responsable de la communication et des adhésions, Michaela Kozminova a quitté la Fédération, mais nous avons accueilli dans nos rangs Sandra Grego, responsable de projet et assistante en communication pour le projet LIFE Enable, Carolina Mock, responsable des finances et des adhésions, et Martina Scherer en tant que comptable.

## Commissions EUROPARC

Les commissions EUROPARC sont des groupes d'experts au sein du réseau EUROPARC qui sont réunis pour faire avancer, étudier et développer un thème particulier pertinent pour le travail des aires protégées. Découvrez le travail réalisé par la Commission en matière de santé et d'aires protégées en page 22, le travail réalisé par la Commission des aires protégées et de l'agriculture durable en page 19 et la Commission périurbaine en page 7.

## EUROPARC Sections

- 
- Nordic-Baltic
  - Atlantic Isles
  - Central and Eastern Europe
  - Low Countries
  - Germany (Nationale Naturlandschaften e.V.)
  - Francophone
  - Italy (Federparchi)
  - Spain
  - Members - no section

# Finances de la fédération

Trouver de nouveaux financements et soutenir financièrement les activités de la Fédération.

## Adhésion à EUROPARC

En tant que membre du plus vaste réseau d'aires protégées d'Europe, vous avez accès à une pléthore d'opportunités uniques qui vous aideront dans votre travail. L'adhésion à EUROPARC offre de nombreux avantages : des outils de gestion, des événements

permettant de développer vos capacités, des opportunités de partager vos expériences avec d'autres professionnels, ainsi que la possibilité de voir vos difficultés représentées au niveau européen.

En décembre 2021, EUROPARC comptait 397 membres répartis en 35 pays. Nous avons comptabilisé 4 démissions, tandis que 25 membres issus de 11 pays rejoignaient nos rangs : Autriche, Estonie, France, Allemagne, Grèce, Italie, Malte, Norvège, Portugal, Espagne et Suède.

# Rapport financier

## Résumé du Bilan de la Fédération EUROPARC

	2021	2020
<b>ACTIFS</b>		
Crédits		
Total crédits fixe	6 723,03	3 704,85
Total des actifs	459 985,35	338 139,06
<b>Total des actifs</b>	<b>466 708,38</b>	<b>341 843,91</b>
<b>PASSIFS</b>		
Profit Reserve	201 672,81	195 890,24
Débts		
Provisions	27 861,40	26 459,94
Dettes à court terme	237 174,17	119 493,73
<b>Total des ressources et des débits</b>	<b>466 708,38</b>	<b>341 843,91</b>

## Income and Expenditure

	2021	2020
<b>Revenus</b>		
Cotisations des membres	346 506,32	353 259,12
Financements		
Financements de la CE	164 309,39	169 848,13
Financements pour projets	237 993,40	191 515,02
Autres revenus	123 949,10	142 796,68
<b>Total des revenus</b>	<b>872 758,21</b>	<b>857 418,95</b>
<b>Dépenses Simplifiées</b>		
<b>Total des coûts du personnel</b>	<b>595 094,43</b>	<b>579 405,36</b>
<b>Total des coûts de bureau</b>	<b>27 946,76</b>	<b>28 050,62</b>
<b>Total déplacements et subsistance</b>	<b>14 621,04</b>	<b>17 835,21</b>
<b>Total autres coûts</b>	<b>93 936,40</b>	<b>96 580,31</b>
<b>Total dépenses générales</b>	<b>56 805,32</b>	<b>51 738,85</b>
<b>Total Assistance extérieure et rétributions professionnelles</b>	<b>78 571,69</b>	<b>76 293,24</b>
<b>Coûts totaux</b>	<b>866 975,64</b>	<b>849 903,59</b>
<b>Résultat</b>	<b>5 782,57</b>	<b>7 515,36</b>

# Communiquer et écouter

## Mettre au point des communications plus malignes

### Les parcs mis en avant : la population comme moteur, la nature comme source d'inspiration

Chaque année, la Conférence EUROPARC permet aux professionnels des aires protégées de se réunir, de discuter, de tisser des liens et d'apprendre. Après une « première tentative » couronnée de succès lors d'une conférence en ligne en 2020, nous avons développé le format en 2021. Sur deux demi-journées, nous avons exploré le fonctionnement des aires protégées sur le terrain et ce dont les parcs et aires protégées auraient besoin pour exploiter pleinement leur potentiel et relever les défis actuels.

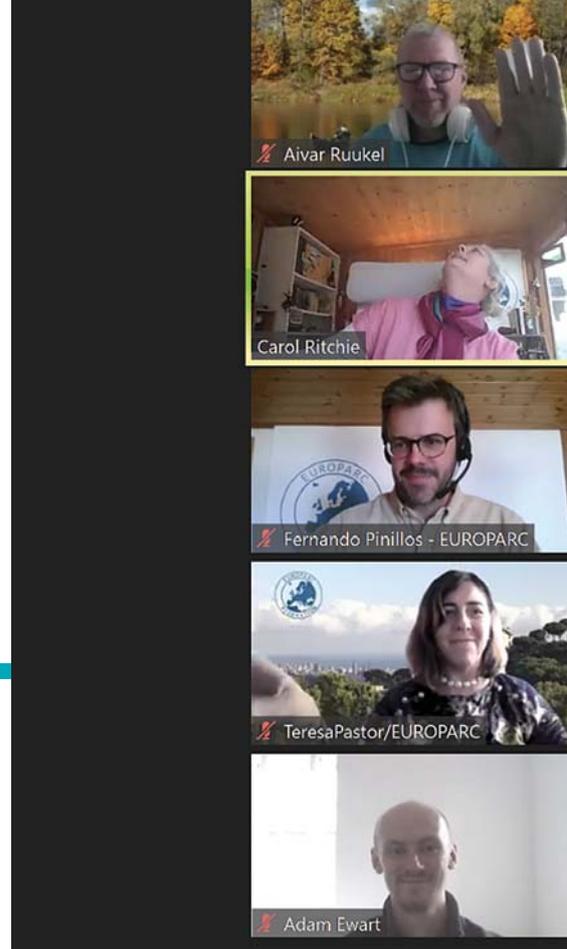
Lors de la Conférence, nous nous sommes penchés sur la gestion pratique qui guide la mise en application des théories politiques et sociétales telles que le changement climatique, la restauration de la biodiversité, la santé, le tourisme et l'économie (en particulier après la pandémie de COVID-19), le renforcement des capacités, la technologie, le rôle de la jeunesse et l'agriculture.

Les discours d'ouverture ont été prononcés par Ladislav Miko (Commission européenne), le Dr. George Holmes (Université de Leeds) et Frans Schepers (Rewilding Europe). Ils ont nourri notre réflexion et nous ont aidés à trouver des solutions au cours de nos 10 ateliers interactifs.

Notre « Coin des intervenants » a également offert une scène ouverte aux participants de la conférence. 9 intervenants ont ainsi bénéficié d'un créneau de 5 minutes pour présenter leur travail, leur idée ou leur projet.

Retrouvez toutes les informations à ce sujet, y compris les présentations des ateliers et notre rapport de conférence

[sur notre site Web ici.](#)



Participants à la Conférence EUROPARC.

### Présence en ligne d'EUROPARC

La Fédération EUROPARC continue d'être très active sur les médias sociaux. Grâce à notre compte Facebook, nous avons atteint plus de 170 000 comptes et en décembre 2021, nous comptons plus de 8 800 followers. Sur l'année, nos tweets ont fait plus de 410 000 vues et notre nombre de followers est passé à 3 655 en décembre. Notre compte Instagram a lui aussi connu une croissance massive. Sur l'année, nous avons quasiment doublé notre nombre de followers pour atteindre 1 160 en décembre, soit un total de 26 506 comptes sur l'année.

L'une des méthodes de communication les plus efficaces reste cependant l'e-mail. Nous envoyons par conséquent au moins 10 lettres d'information par an à plus de 6 200 personnes. Des e-mails thématiques spéciaux ont également été envoyés à l'occasion de la Journée européenne des parcs, des webinaires et de la Conférence EUROPARC.

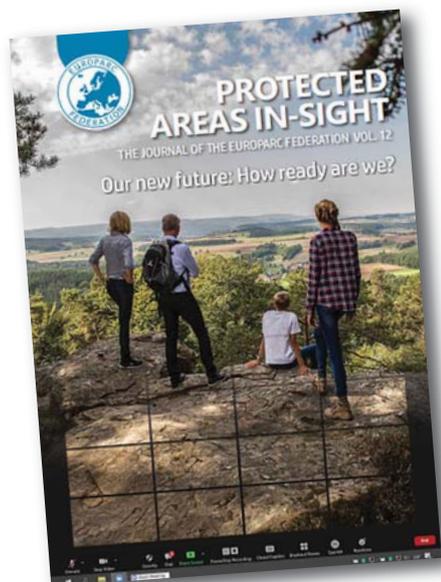
Notre site Web est lui aussi mis à jour de façon régulière et continue : il constitue une précieuse source d'information, proposant de nombreuses études de cas, des webinaires et de nouveaux articles intéressants. Rien que l'an dernier, 33 études de cas consacrées à un vaste éventail de sujets ont été ajoutées ! Nous avons aussi mis à jour les pages Web consacrées au travail politique d'EUROPARC, où vous trouverez de nombreuses informations pour mieux vous orienter dans l'environnement complexe de Bruxelles.



## Protected Areas In-Sight

Chaque année, le journal de la Fédération EUROPARC « Protected Areas In-Sight » présente à nos membres les points d'orgue de notre Conférence annuelle. On y trouve des exemples de meilleures pratiques sur un vaste éventail de sujets qui intéresseront tous les professionnels de la nature et des aires protégées. Reprenant le thème de la Conférence en ligne 2021, la 13<sup>e</sup> édition a été l'occasion de se pencher sur les différentes manières dont les parcs peuvent gérer leur nouvelle visibilité. Vous y trouverez un article de Rewilding Europe, des jeunes gens motivés en Écosse et aux Pays-Bas et une section consacrée aux 20 ans de la Charte européenne du tourisme durable. Ces informations sont disponibles en anglais, en français et en allemand.

[Pour les lire, cliquez ici.](#)



## Événements EUROPARC

Les 30 novembre et 1<sup>er</sup> décembre 2021, MedPAN, partenaire du projet LIFE ENABLE, a organisé la 3<sup>e</sup> édition du Forum des Aires Marines Protégées (AMP) en Méditerranée. Sur son invitation, Neil McIntosh de la Direction EUROPARC a fait le déplacement. Cet événement hybride majeur avait pour mission de finaliser la feuille de route post-2020 des aires marines protégées en Méditerranée. Le Forum a rassemblé près de 700 participants venus de 36 pays, dont plus de 220 participants en présentiel à Monaco.

8,33 % de la superficie des aires marines en Méditerranée (soit 209 303 km<sup>2</sup>) possèdent le statut d'aire protégée : la quasi-totalité de cette superficie (97,33 %) se trouve dans les eaux des États membres de l'Union européenne. Pour autant, de nombreux sites ne sont pas gérés et ne disposent pas d'une réglementation et de ressources suffisantes pour être préservés de manière adéquate et générer des bénéfices pour l'environnement marin, ainsi que pour soutenir les moyens de subsistance des communautés locales. La Fondation EUROPARC a présenté le projet LIFE ENABLE qui vise à souligner l'importance et l'urgence d'un renforcement des capacités pour améliorer l'efficacité de la gestion marine. Il s'agira là d'un thème prioritaire abordé lors des cours d'apprentissage mixte sur mesure du projet LIFE ENABLE.

La directrice exécutive Carol Ritchie s'est exprimée lors de l'événement en ligne de la CMAP de l'UICN intitulé « Vital Sites: People and Parks; the pathways to social and ecological recovery » (Sites vitaux : personnes et parcs ; les voies de la reprise sociale et écologique). L'événement a été l'occasion de se pencher sur les manières de tirer parti de la reconnaissance croissante des bienfaits des parcs et aires protégées pour la santé et le bien-être de l'homme, la cohésion sociale et la reprise économique, ainsi que les résultats en matière de préservation.

Le 27 mai 2021, la Fédération EUROPARC a présenté les parcs périurbains comme constituant la solution naturelle la plus efficace pour rendre les villes vivables lors de la Conférence européenne sur l'adaptation au changement climatique 2021 (ECCA2021) organisée par JPI CLIMATE avec la DG RTD de la CE.

Le webinaire s'est articulé autour de quatre thèmes : (1) le cadre de soutien politique, (2) la base de connaissances, (3) les applications et (4) la marche à suivre pour la solution naturelle en matière d'adaptation au changement climatique et de réduction des risques de catastrophes en Europe. Le webinaire a regroupé des présentations et discussions avec des experts clés sur différents aspects de la solution naturelle et a donné aux participants la possibilité d'interagir.

# Notre réseau européen

**Au fil des années, la Fédération a soutenu la création de les sections régionales et nationales. Les sections d'EUROPARC remplissent nombreux objectifs de la Fédération, travaillant à la mise en oeuvre de la stratégie, tout en reflétant les priorités et les caractéristiques des régions qu'elles couvrent.**

[www.europarc.org/sections](http://www.europarc.org/sections)

**Section d'Europe centrale et orientale d'EUROPARC 2020**  
**EUROPARC Îles Atlantiques**  
**Section francophone**  
**EUROPARC Deutschland devient Nationale Naturlandschaften e. V.**  
**Federparchi-EUROPARC Italia**  
**EUROPARC Pays-Bas**  
**EUROPARC Pays nordiques et baltes**  
**EUROPARC Espagne 2020**



# Section d'Europe centrale et orientale d'EUROPARC



EUROPARC  
Central and Eastern Europe

L'année 2021 a été une nouvelle fois une année à part du fait de la crise de la COVID-19. Toutefois, les membres de la section ont su s'adapter aux nouvelles circonstances en ces temps difficiles. Avouons-le : il est très difficile de maintenir la cohésion de personnes venant de différents pays et parlant des langues différentes lorsqu'il est impossible d'organiser des rencontres et activités en présentiel.

L'an dernier, les membres de la section se sont surtout axés sur leur travail « local ». Pour autant, certains ont travaillé dans le cadre de la coopération transfrontalière ou à travers des réunions en ligne de TransParcNet. Les membres ont également pris part avec enthousiasme aux programmes d'adaptation au changement climatique ou de tourisme durable. La section a été représentée dans un vaste éventail de réunions et d'ateliers en ligne.

La Journée européenne des parcs est l'un des plus importants et des plus admirables ensembles de programmes à travers l'Europe. Cette année encore, la section n'a pas ménagé ses efforts : visites guidées, excursions à vélo et en canoë, randonnées, concours de photos, concours d'art, baguage d'oiseaux et conférences éducatives dans les écoles.

La section a pris part activement à l'Assemblée générale et à la Conférence annuelle d'EUROPARC. Les deux événements en ligne ont été très utiles et motivants pour les membres. Nous sommes très fiers que le nouveau président soit issu de notre section. Bonne chance à lui et à l'ensemble du nouveau conseil !

Il reste très difficile d'entretenir la motivation des membres actifs de la section CEE. Nous espérons vivement que l'année 2022 sera un peu plus normale et que nous aurons la chance de nous réunir en personne. Ce sera particulièrement important pour nous étant donné que la présidence de la section va changer de mains, ce qui s'accompagne de nouveaux défis pour toute la section.

# EUROPARC Îles Atlantiques

Une nouvelle année intéressante s'est achevée, pendant laquelle nous avons tous passé le plus clair de notre temps à travailler et à communiquer à travers les écrans de nos ordinateurs. La situation a cependant eu aussi des effets positifs, puisque davantage de personnes ont pu accéder aux événements et les partager, ce qui a permis d'étendre la portée de notre travail. Nous regrettons tous de ne pas pouvoir nous réunir en personne et de ne pas pouvoir voir de nos yeux les projets en conditions réelles. Nous espérons que nous serons enfin en mesure de le faire en 2022.

## Activités

La section des Îles Atlantiques (EAI) a continué de développer son programme de webinaires et s'est associée à la section Nord-Baltique pour organiser collectivement quatre webinaires.

En 2021, nous avons organisé les webinaires suivants :

- Présentation des castors
- Perspective de coopération concernant les tourbières irlandaises
- Tourbières rentables
- Démontrer l'utilisation de drones
- Financement privé de la restauration des tourbières

En partenariat avec la section Nord-Baltique

- Évaluation des impacts sociaux
- Gestion des déchets dans les aires protégées
- Impacts de la COVID-19 sur le désir d'un public désormais plus vaste d'avoir accès à la nature et aux activités de plein air - Partie 2
- Impacts de la COVID-19 sur le désir d'un public désormais plus vaste d'avoir accès à la nature et aux activités de plein air - Partie 1

Cette année, nous avons également organisé notre premier événement en ligne réunissant les membres. Sur une période de deux semaines, nous avons abordé 4 thèmes clés

- Changement climatique
- Restauration de la nature
- Avenir de l'agriculture
- Ère post-COVID et accès aux paysages protégés

Nous avons essayé de rendre l'événement varié et intéressant. Nous avons diffusé des films produits tout spécialement pour l'occasion, des discussions, quelques présentations et pour finir un débat de haut niveau avec des personnalités de premier plan. La section EAI a proposé un site Web interactif sur lequel les membres peuvent charger et partager leurs propres documents, comme des films, des boîtes à outils, des rapports et des idées de projets.

Les réactions ont été enthousiastes et nous prévoyons de réitérer l'événement cette année.

Sur cette période, nous avons compté plus de 1 500 participants venus de tout le Royaume-Uni et du reste de l'Europe.

Les membres de la section EAI sont de plus en plus nombreux, malgré des difficultés financières. Nous comptons ainsi 44 membres issus de différents types d'organisations œuvrant dans la gestion des paysages protégés.

Une nouvelle fois, le programme de voyages d'études Erasmus a été mis en attente. Pour autant, en fin d'année, nous avons pris le temps de recruter et de planifier les voyages pour 2022 qui, nous l'espérons, pourront avoir lieu.

## Participation au réseau

La section EAI a activement participé aux travaux du réseau EUROPARC en contribuant au renouvellement de la stratégie d'EUROPARC et en assistant aux réunions des sections. De nombreux membres ont participé à la Conférence en ligne EUROPARC et ont contribué aux présentations et aux études de cas. Nous organisons régulièrement des réunions rassemblant les deux coordinateurs des sections EA et Nord-Baltique.

## L'avenir

Nous espérons pouvoir être plus actifs en 2022. La section EAI élabore actuellement un nouveau plan stratégique reflétant certains thèmes de la stratégie de la Fédération. Nous prévoyons de maintenir nos événements en ligne réunissant les membres, car ils permettent à un plus grand nombre d'entre eux de participer. Toutefois, nous organiserons également des visites sur site en complément des thèmes des événements en ligne. Nous poursuivons notre collaboration avec la section Nord-Baltique et nous espérons que le programme soit plus ambitieux avec un éventuel voyage d'études commun.

Les membres du Conseil et de la Section espèrent participer aux deux Conférences EUROPARC.



**EUROPARC**  
Atlantic Isles

Zoom Meeting You are viewing Plaines Scarpe-Escout (France ...)'s screen View Options Recording

## Une longue histoire de rapprochement transfrontalier

**1968 :** création du premier parc naturel régional français en Scarpe-Escout

**1991 :** Protocole d'accord entre Wallonie et Nord-Pas de Calais pour un parc naturel supra-frontalier

**1996 :** création du Parc naturel des Plaines de l'Escaut (B)

**1998 :** Signature d'une convention de partenariat entre les deux parcs

**2006 :** Elaboration du diagnostic de territoire transfrontalier

**2010 - 2022 :** Charte à dimension transfrontalière (F)

**2013 - 2020 :** Plan de gestion (B)

**2021 :** création du Groupement Européen Plaines Scarpe-Escout

**2021 :** Assemblée plénière des élus du transfrontalier

**2021 :** Le transfrontalier est-il un « plus » ?

**2021 :** Actes de la journée du 2 décembre 2021

**2021 :** Premier projet INTERREG dans le territoire de la Scarpe et de l'Escaut

**2021 :** Les rencontres du transfrontalier

**2021 :** Plaines Scarpe-Escout (France ...)

**2021 :** Daniele Piazza, Ossola Prote...

**2021 :** Matthieu Cruège

**2021 :** EUROPARC Stefania Petrosillo

**2021 :** Interreg France-Wallonie-Vlaanderen

Unmute Stop Video Security Participants 35 Chat Share Screen Record Closed Caption Breakout Rooms Reactions Apps

IT 15:35 28/09/2021

# EUROPARC Francophone



## Activités clés en 2021

L'année 2021 a une nouvelle fois été marquée par la pandémie mondiale qui a continué d'entraver le bon fonctionnement de la Section française, devenue désormais Section francophone. Pour autant, cela n'a pas empêché le groupe de travail de formaliser une évolution majeure : l'ouverture aux autres membres francophones du réseau par le changement de nom de la section en « Section francophone » (et un changement de logo). La Section a ainsi élargi ses rangs au réseau des parcs suisses, luxembourgeois et wallons et, plus récemment, à certains parcs périurbains français (depuis la fusion EUROPARC/FEDENATUR).

## Contribution sur les questions des parcs côtiers et de Natura 2000 :

À la demande du Comité des Régions de l'UE, la Section francophone a pu évoquer la question des parcs francophones pour la protection des zones côtières et marines.

Nous avons également participé à la Commission thématique Natura 2000 en rédigeant une note sur la Stratégie européenne en matière de biodiversité. A. Philippeau, notre représentant auprès de cette Commission, a participé à une table ronde autour de la Stratégie

européenne en matière de biodiversité (16 mars) et au séminaire de dialogue (1<sup>er</sup> juin) organisé par la Commission européenne et Europarc sur les aires protégées.

## Organisation de webinaires :

En 2021, la section francophone a coorganisé deux séminaires (en mai en français et en septembre en anglais) sur les questions du climat et du carbone.

Un troisième webinaire a également été organisé le 28 septembre 2021 sur la coopération transfrontalière. Ces échanges ont été très riches et ont rassemblé différents acteurs de la coopération transfrontalière en Europe francophone, mais aussi hors du continent européen (Afrique de l'Ouest, Brésil, etc.). Les différents participants ont ainsi pu identifier les obstacles et leviers de ces coopérations et mettre en avant le programme transfrontalier du réseau EUROPARC.

## Participation au renouvellement de la stratégie pluriannuelle EUROPARC :

Le 26 mai, un atelier a été organisé afin d'identifier les contributions des membres francophones à la nouvelle stratégie d'EUROPARC (objectifs, points forts et points faibles). Un rapport revenant sur les expériences des membres avec le réseau a été diffusé en juin. En bref, la Section francophone recommande de restructurer la gouvernance pour plus de clarté et une meilleure intégration des membres. Selon la Section, il est important de revitaliser EUROPARC en rapprochant ses membres et en démontrant son utilité par une meilleure coordination et une meilleure coopération entre les niveaux de gouvernance, voire par un nouveau projet phare !

## Participation à l'Assemblée générale :

Enfin, nous avons participé à l'Assemblée générale d'EUROPARC en soutenant la candidature de Dominique Lévêque, Président du PNR Montagne de Reims. Dominique a été élu au Conseil d'EUROPARC.



**EUROPARC**  
FRANCOPHONE SECTION



Participants au Forum de la jeunesse MAB 2021 - ensemble actifs pour plus de participation des jeunes © Saskia Schutter

## Section allemande - Nationale Naturlandschaften e. V.

L'organe de direction national « Nationale Naturlandschaften e. V. » favorise la préservation et le développement des Paysages naturels nationaux par le biais de divers projets et programmes. En 2021, l'un des points d'orgue de l'action de l'organe de direction a été l'organisation du Forum de la jeunesse MAB et, par conséquent, le renforcement de la participation de la jeunesse dans les réserves de biosphère. Des critères et normes de qualité révisés ont été publiés en 2021 afin de garantir une assurance qualité durable dans les parcs nationaux allemands. En outre, grâce à une nouvelle alliance des deux organes de direction, Nationale Naturlandschaften e. V. (NNL e. V.) et Verband Deutscher Naturparke e. V. (VDN e. V.), la marque ombrelle « Nationale Naturlandschaften (Paysages naturels nationaux) », qui existe depuis 2005, a pu se développer à plus grande échelle. Elle réunit désormais plus que jamais les parcs nationaux, les réserves de biosphère, les parcs naturels et les aires de nature sauvages allemands.

### « Engageons-nous ! : à l'occasion du Forum de la jeunesse MAB 2021, de jeunes gens formulent des exigences pour une plus vaste participation de la jeunesse dans les réserves de biosphère »

Le deuxième forum germanophone de la jeunesse MAB s'est déroulé du 24 au 27 septembre 2021 dans la région de biosphère du Jura souabe. Au programme : un cocktail varié de tables rondes, d'ateliers, d'excursions, de feux de camp et de musique. De jeunes experts appartenant à des réseaux indépendants de jeunes ont partagé avec les participants au forum leurs connaissances concernant l'engagement et l'entretien des réseaux. Désormais, MAB Youth devrait permettre d'établir un réseau actif de jeunes dans les réserves de biosphère de l'espace germanophone. Les participants ont travaillé d'arrache-pied à rassembler des exigences et souhaits pour une plus grande participation des jeunes dans les réserves de biosphère.

Le Parti\*fest (= Participation + Manifeste) qui en a résulté a été transmis à toutes les réserves de biosphère d'Allemagne dans le but de participer à sa mise en œuvre.

### Critères et normes de qualité pour les parcs nationaux allemands : publication de la version 2.0

L'efficacité de la gestion d'une aire protégée peut être évaluée sur la base de normes prédéfinies qui déterminent la situation idéale à atteindre. En vue de la nouvelle évaluation de tous les parcs nationaux allemands (2021-2024), les critères et normes de qualité, qui datent de 2008, ont donc été révisés et développés. L'objectif était d'améliorer la cohérence interne du mécanisme d'évaluation de la qualité qui comprend des domaines d'activité, des critères et des normes. De nouveaux thèmes ont aussi été pris en compte, tels que la gestion environnementale et les achats durables, l'accessibilité et l'inclusion, et la participation. Le nouveau mécanisme d'évaluation de la qualité reste flexible afin de garantir également la comparabilité des futures évaluations.

Les critères et normes de qualité convenus avec tous les participants au projet ont été adoptés en mars 2021 par le groupe de travail Bund/Länder-Arbeitsgemeinschaft Naturschutz, Landschaftspflege und Erholung (LANA). La publication est disponible en allemand et en anglais.

Le Forum de la jeunesse MAB, ainsi que la révision des critères et des normes de qualité ont bénéficié du soutien de l'agence fédérale allemande pour la conservation de la nature (BfN), et du soutien technique et du financement du ministère fédéral allemand de l'environnement, de la protection de la nature, de la sécurité nucléaire et de la protection des consommateurs (BMUV).

Nationale  
Naturlandschaften



### Paysages naturels nationaux : établissement d'une image de marque à l'échelle fédérale pour une meilleure perception et appréciation des grandes aires protégées allemandes

Ces deux dernières années, la marque ombrelle « Paysages naturels nationaux » a subi un profond remaniement, tant sur la forme que sur le fond. Résultat : une nouvelle image de marque qui séduit par son design moderne, avec une police de caractères accessible et des couleurs dynamiques mais qui n'oublie pas d'où elle vient. En outre, un noyau de marque commun a été élaboré avec tous les Paysages naturels nationaux afin de rendre plus concrètes leurs caractéristiques uniques et leurs points communs, ainsi que leur pertinence et leur utilité pour la nature et la société.

Le regroupement des deux organes de direction NNL e. V. et VDN e. V. depuis novembre 2021 a certainement joué un rôle important dans le renforcement de l'identité de la marque au niveau fédéral. L'étroite collaboration des deux organes de direction favorise l'identification de tous les Paysages naturels nationaux avec les contenus révisés, ainsi qu'avec l'image de marque remaniée. Étant donné que ces évolutions majeures sont soutenues par tous les Paysages naturels nationaux, les thèmes de la protection de la nature, de la protection du climat et de la durabilité en tant que base indispensable à un avenir digne d'être vécu pourront désormais s'imposer de manière encore plus claire et progressive dans la société. Les Paysages naturels nationaux se préparent ainsi à l'avenir et ce, sous le signe de la joie, de la fascination et de la confiance !

Le projet a été soutenu par la Deutsche Bundesstiftung Umwelt (DBU).

**Vous trouverez ici plus d'informations sur Nationale Naturlandschaften e. V.**

# Federparchi – EUROPARC Italie

## Federparchi-Europarc Italia – Compte rendu annuel 2021

Fondée en 1989, la Fédération italienne des parcs et réserves naturelles regroupe des organismes gérant des parcs nationaux et régionaux, des aires protégées maritimes, ainsi que des réserves naturelles régionales et nationales. Elle se compose de bureaux de coordination nationaux. Depuis juin 2008, Federparchi s'est également imposée comme la section italienne de la Fédération EUROPARC. Elle a depuis changé de nom pour « Federparchi – Europarc Italia ». La Fédération représente les parcs dans les relations avec l'État, les régions, les collectivités locales, l'Union européenne, ainsi qu'auprès de toute autre entité publique et privée intéressée par les objectifs de l'association et de ses membres. Federparchi a été créée en 1989 sous la forme d'une organisation de coordination de plusieurs parcs régionaux. En 1996, elle est devenue la Fédération italienne des parcs et des réserves naturelles. Aujourd'hui, Federparchi englobe de nombreuses aires protégées italiennes et certaines régions, provinces, municipalités, associations environnementales ; en 2021, elle comptait plus de 160 membres.

### Activités 2021

Comme l'année précédente, en 2021, les activités de Federparchi Europarc Italia se sont axées sur le soutien aux aires protégées italiennes afin de gérer de manière efficace, effective et sûre leurs objectifs dans un contexte marqué par l'urgence liée à la Covid-19.

En outre, la section italienne a poursuivi ses activités de lobbying et son engagement dans les institutions nationales et locales, donnant suite à des études, projets et services destinés à ses membres et partenaires. Federparchi était rompu au travail intelligent bien avant l'arrivée de la pandémie. Tout le personnel était déjà connecté au serveur principal par un ordinateur personnel à distance. Lorsqu'il a fallu s'adapter à la situation d'urgence liée à la COVID, la section italienne n'a donc éprouvé aucun problème pour poursuivre son travail en 2020.

En ce qui concerne les parties 1 et 2 de la **Charte européenne du tourisme durable**, Federparchi a soutenu de nouvelles aires protégées au sein du réseau et a organisé de nombreux webinaires consacrés à la méthodologie et à la mise en œuvre.

Le 20 janvier 2021, des webinaires ont été organisés pour promouvoir la partie 3 de l'ECST pour les parcs italiens qui avaient déjà obtenu la partie 2. Le programme de la partie 3 de l'ECST a été adopté par Federparchi en 2020. En février 2021, la Fédération EUROPARC a approuvé le dossier édité par Federparchi concernant la

méthodologie de mise en œuvre de la partie 3 de la Charte européenne du tourisme durable dans les aires protégées en Italie.

En février, Federparchi a participé à une réunion sur le thème « Parcs dans la nouvelle politique de cohésion européenne 2021-2027 ». La Fédération Europarc s'est chargée de promouvoir la réunion avec le patronage du Parlement européen et de l'ANCI. Ignace Schops, alors président d'EUROPARC, a débuté la discussion. Les intervenants pour Federparchi étaient Enzo Lavarra, Luca Bianchi, directeur de SVIMEZ, Andrea Cozzolino, député européen et rapporteur de la FESR-Fc, et le vice-président de Federparchi Agostino Agostinelli.

En mars, Federparchi a co-organisé une réunion en ligne et y a participé. La Fédération EUROPARC en a assuré la promotion. Cette réunion était consacrée au rôle des parcs dans la politique agricole commune (PAC). La réunion intitulée « Rôle des parcs dans la politique agricole commune » a été parrainée par la Commission européenne avec le patronage du bureau de représentation de la Commission européenne en Italie. Agostino Agostinelli, vice-président de Federparchi, Enzo Lavarra, du conseil d'administration d'EUROPARC, Paolo De Castro, parlementaire européen, Antonio Parenti, responsable de la représentation de l'UE, Donato Pentassuglia, président de la Commission de l'agriculture des États-Régions, entre autres, ont pris la parole.

En mai et juin 2021, Federparchi a promu les « EUROPARC ECST Star Awards » auprès du réseau italien des aires protégées.

Pendant l'été et à l'occasion de la Journée mondiale du tourisme, Federparchi a annoncé soutenir la mise en œuvre et la diffusion de la Charte européenne du tourisme durable dans les aires protégées, en la présentant comme une certification internationale prestigieuse qui, sur la base de normes rigoureuses et d'un processus complexe et exigeant, certifie la qualité de l'offre touristique dans les parcs italiens. Lors de cette même journée, Federparchi a également souligné que l'Italie est le pays qui compte le plus grand nombre d'aires protégées titulaires de l'ECST. En effet, 44 aires sont certifiées, dont 21 parcs nationaux.

En outre, Federparchi a assuré la promotion de la conférence EUROPARC en ligne qui s'est tenue en octobre, à laquelle se sont joints le Président et de nombreux membres italiens d'EUROPARC.

La Conférence EUROPARC a également été marquée par l'élection du Conseil d'administration d'EUROPARC. Lors des élections, Federparchi a soutenu activement les aires protégées italiennes en promouvant tous les candidats et en fournissant aux aires protégées toutes les informations utiles pour connaître les candidats et voter. Federparchi a ensuite informé les jeunes italiens vivant dans les parcs de la possibilité de rejoindre le Conseil d'administration d'Europarc en tant que représentant des jeunes. Finalement, un candidat italien, Leonardo Cerno, a été élu : il s'agit là d'un grand succès pour l'Italie, ainsi que pour Federparchi.

En toute fin d'année, Federparchi a reçu une autre merveilleuse nouvelle, que l'association s'est empressée de diffuser : trois nouvelles aires protégées ont rejoint le prestigieux réseau des aires protégées de la Charte européenne du tourisme durable, tandis que trois autres parcs voyaient leur certification renouvelée. En 2021, l'Italie est par conséquent une nouvelle fois le pays européen à compter le plus grand nombre de parcs ayant obtenu la certification CETS décernée par la Fédération EUROPARC. Même si, du fait de la pandémie, la traditionnelle cérémonie de remise des certificats n'a pas eu lieu à Bruxelles cette année au Parlement européen, tous les Parcs recevront leur prix au cours de l'année prochaine. Les aires protégées suivantes ont obtenu la certification de la Charte pour la première fois : le parc naturel régional des Alpes liguriennes, le parc national d'Isola Pantelleria et le parc national du Vésuve. Les trois parcs dont la certification a été confirmée sont : le parc national des Cinque Terre, le parc national de la forêt de Casentinesi, Monte Falterona et Campigna, et le parc national de l'archipel toscan.

En 2021, Federparchi a également augmenté la production et la diffusion de supports de communication et de vidéos pour une meilleure diffusion et communication de ses activités. En octobre, un séminaire en ligne a été organisé autour de la sécurité dans les parcs et un clip vidéo a été diffusé sur le site Web de Federparchi, ainsi que sur ses médias sociaux.



Regional Natural Park of the Ligurian Alps, Statua del Redentore - Monte Saccarello © Gabriele Cristiani



Hoge Kempen National Park

## EUROPARC Bénélux

Du fait des restrictions liées à la COVID-19, la Section n'a pu organiser que 2 rencontres sur Zoom. La première était une consultation concernant l'ébauche de la nouvelle stratégie de la Fédération EUROPARC, tandis que la deuxième réunion a été consacrée à la formulation d'une réponse à l'ébauche de stratégie de juin. Globalement, la Section a approuvé la stratégie. Elle a formulé diverses questions concernant la clarification et certains ajouts au contenu.

Aux Pays-Bas, le renouvellement du système des parcs progresse. Les parcs ont commencé à se pencher sur la base de la nouvelle norme avec le soutien financier du ministère de l'agriculture, de la nature et de la qualité alimentaire. En collaboration avec de nombreuses parties prenantes, le Bureau des parcs nationaux a élaboré une directive concernant la « norme de désignation des aires de parcs nationaux » et une stratégie d'éducation et de communication a été mise au point.

En Belgique, une nouvelle politique pour les parcs nationaux et les parcs paysagers nationaux est en cours d'élaboration.

En complément du succès du seul parc national de Belgique (le parc national de la Haute Campine), au moins 3 autres parcs nationaux et 3 parcs paysagers seront officiellement désignés en 2023.

À l'automne, la Section bénélux a accueilli un nouveau président, M. Michiel Rijsberman (Nationaal Park Nieuwland). Il prend ainsi la relève de Hendrik Oosterveld qui représente désormais la Fédération EUROPARC en tant que membre élu du conseil (5 octobre 2021).



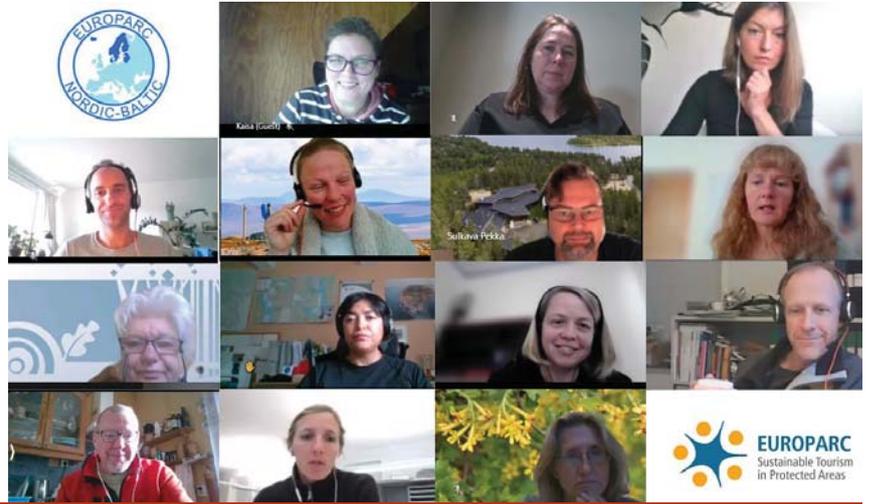
**EUROPARC**  
Low Countries



NBS Charter meeting 2021



# EUROPARC Pays nordiques et baltes



L'Agence suédoise de protection de l'environnement a repris la coordination de la section nord-baltique pour 2021-2023. En 2021, les activités de la Section ont une nouvelle fois été marquées par la pandémie de COVID-19. Nous avons dû nous abstenir de nous rencontrer en personne et avons continué d'utiliser des moyens de communication numériques en nous efforçant de rendre cette année intéressante et productive en dépit des circonstances.

Le 1<sup>er</sup> juin 2021, les membres de la Section nord-baltique d'EUROPARC ont participé au processus de consultation sur la stratégie d'EUROPARC et au séminaire de dialogue avec l'unité Nature de la Direction générale de l'environnement (DG ENV) de la Commission européenne sur la stratégie « Biodiversité pour 2030 ».

L'assemblée des membres a eu lieu le 15 juin 2021. Des échanges de points de vue ont eu lieu concernant les effets de la pandémie de COVID-19 sur le nombre de visiteurs et leur comportement dans les différents pays de la région Nord-Baltique. Les expériences et défis rencontrés étaient très similaires à ceux de la première année de la pandémie : les gens ont afflué dans les parcs nationaux en grand nombre, y compris de nombreux primo-visiteurs, ce qui a entraîné une surpopulation et des comportements inadaptes.

NBS meeting June 2021



Pour faciliter le renforcement des capacités et la mise en réseau dans un contexte marqué par les restrictions liées à la pandémie, la Section a lancé un programme de collaboration avec la section Îles Atlantiques d'EUROPARC. Nous avons organisé une série de webinaires communs visant à offrir des possibilités d'apprentissage à nos membres grâce à la participation d'experts majeurs dans le domaine de la gestion des aires protégées. Quatre webinaires communs ont ainsi été organisés. Environ 200 représentants des organisations membres de la section nord-baltique (NBS) y ont participé ou ont visionné les enregistrements. Les enregistrements sont disponibles ici :

**Recherche de solutions concernant la surpopulation de certaines aires, notamment gestion du stationnement et utilisation des hot spots sur Vimeo**

**Impacts de la COVID-19 sur le désir d'un public désormais plus vaste d'avoir accès à la nature et aux activités de plein air. Partie 2 sur Vimeo**

**Gestion des déchets dans les aires protégées**

**Évaluation des impacts sociaux des aires protégées européennes**

Les avancées de la Section en matière de promotion de la Charte européenne du tourisme durable (ECST) ont été significatives. Nous avons mis en place un centre de liaison pour le tourisme durable et organisé plusieurs réunions visant à créer une synergie et à améliorer la communication entre les 9 aires protégées de la Charte au sein de la NBS. La Section a initié avec succès la collaboration avec les entreprises touristiques locales par le biais de la partie II de l'ECTS. Un groupe de travail commun, composé de 2 représentants de la Section et d'un représentant d'EUROPARC, a été créé. Il a examiné les nominations pour la partie II de l'ECST au sein de la NBS, œuvrant ainsi en tant que comité d'évaluation indépendant. Fin 2021, la certification partie II de la Charte a été attribuée à la première entreprise de la région NBS (Kullagårdens Wårdshus, réserve naturelle de Kullaberg, Suède).

Une réunion des membres prévue en décembre 2021 a été annulée en raison du congé maladie du président de la Section. Nous espérons reprendre les réunions des membres de la Section en 2022.

Un défi subsiste, à savoir comment motiver davantage de membres à s'impliquer dans le travail actif de la section. Les outils de travail en ligne constituent un moyen efficace de susciter l'adhésion et il est possible de s'assurer que nous poursuivons l'interaction parmi nos membres par le biais de webinaires : pour autant, rien ne vaut une interaction en personne et nous nous réjouissons donc à l'idée de pouvoir de nouveau nous rencontrer en personne en 2022.



Charter PartII award



ANUARIO2020 @EUROPARC-España

# EUROPARC Espagne



En 2021, la Section espagnole d'EUROPARC comptait 26 membres parmi les administrations publiques responsables de la planification et de la gestion des aires protégées. Grâce au soutien juridique de FUNGOBE, la Section dispose d'un bureau technique dans lequel une équipe de 10 personnes catalyse un réseau regroupant des milliers de personnes.

## Activités clés en 2021

### Annuaire 2020

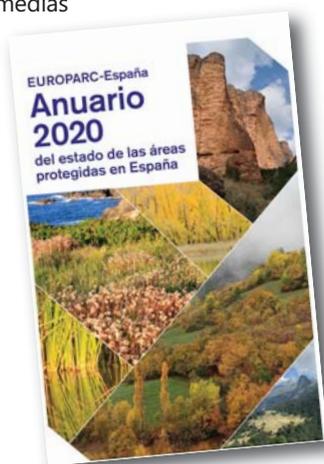
Publication de l'annuaire 2020 qui fait l'état des lieux des aires protégées en Espagne. Outre des informations actualisées, cet ouvrage revient sur différentes expériences concernant le changement climatique et le bien-être humain.

Campagne de communication intitulée « Nos aires naturelles protégées »

La Fondation Global Nature, en collaboration avec EUROPARC Espagne et d'autres partenaires, a lancé cette campagne à la fin de l'année 2021. À travers une série de courtes vidéos, l'objectif était de mettre en exergue les territoires et les populations vivant dans les aires protégées (ces vidéos sont disponibles sur les médias sociaux et sous-titrées en anglais).

### Aires protégées marines

Plusieurs webinaires ont été consacrés à la gestion des aires protégées marines en collaboration avec la Fondation Marilles.



### Tourisme durable et capacité d'accueil

Différents projets de la Charte européenne du tourisme durable ont fait l'objet de soutien, comme l'accréditation des entreprises touristiques dans la réserve de biosphère d'Urdaibai.

Une étude a été réalisée dans le parc national des Pics d'Europe afin d'étayer les décisions de gestion.

### Gestion forestière durable

Un nouveau projet LIFE, intitulé « Solutions fondées sur la nature pour améliorer l'adaptation des forêts au changement climatique » (site Web Red Bosques CLIMA), a été lancé fin 2021.

### Changement climatique

Deux aires protégées espagnoles (le parc national de Garajonay et le parc régional de Sierra Espuña) ont participé au projet CO-ADAPTACION visant à promouvoir la connaissance collaborative afin d'accélérer l'adaptation au changement climatique.

### Connectivité

Le projet PROCONECTA a pris fin en proposant une boîte à outils de connectivité et 10 exemples de planification d'infrastructures vertes.

### Formation

EUROPARC Espagne a participé à la 21<sup>e</sup> édition du Master de gestion des aires protégées organisée par FUNGOBE.

Plusieurs cours relatifs à l'adaptation au changement climatique et à la communication ont été mis au point en ligne.

Le voyage d'études a été organisé dans la réserve de biosphère Mariñas Coruñesas e Terras do Mandeo (Galice).



Master2021, © Nora Martínez

### Succès et défis

Le principal enjeu pour l'organisation en 2022 consiste à mettre au point le nouveau programme « Stratégie pour 2030 » qui comprendra 4 thèmes principaux : la préservation et la restauration de la nature, l'atténuation au changement climatique et l'adaptation à ces changements, la coopération avec les politiques sectorielles, et les avantages sociaux et économiques de la conservation. Il est essentiel et urgent d'informer la société du rôle fondamental que jouent les aires protégées pour notre santé et notre bien-être.

# Nous contacter

## Le Conseil

### Président :

Michael Hošek  
michael.hosek@integracons.com

### Membres du Conseil :

Marta Múgica  
marta.mugica@redeuroparc.org

Peter Rawcliffe  
Peter.Rawcliffe@nature.scot

### Représentant des Sections :

Sonja Miller  
sonja.miller@nationale-naturlandschaften.de

### Représentant de FEDENATUR :

Nikos Pangas  
npangas@philodassiki.org

### Trésorier :

Paulo Castro  
pvcastro.natura@gmail.com

Dominique Lévêque  
dominique.leveque@ccgvm.com

Leelo Kukk  
Leelo.Kukk@keskkonnaamet.ee

### Représentant de la jeunesse :

Leonardo Cerno  
leonardo@wildroutes.eu

### Audit interne :

Michael Jungmeier  
M.Jungmeier@fh-kaernten.at

Stefano Santi  
s.scjefin@gmail.com

Hendrik Oosterveld  
oosterveldhendrik@hetnet.nl

### Membres coopté :

João Cardoso de Melo  
Joao.Melo@cascaisambiente.p

## L'équipe technique d'EUROPARC

### Siège d'EUROPARC :

Waffnergasse 6  
93047 Regensburg  
Germany  
Tel: 0049 941 59935980

### Managing Director:

Federico Minozzi  
federico.minozzi@europarc.org

### Communications and IT Officer

Fernando Pinillos  
fernando.pinillos@europarc.org

### LIFE ENABLE Project Manager:

Neil McIntosh  
neil.mcintosh@europarc.org

### LIFE Enable Project Officer and Communications Assistant

Sandra Grego  
sandra.grego@europarc.org

### Bureau à Bruxelles :

Boulevard L. Schmidt 64  
1040 Bruxelles  
Belgium  
Tel: 0032 487 213 544

### Communications Officer:

Esther Bossink  
esther.bossink@europarc.org

### Policy Officer:

Stefania Petrosillo  
stefania.petrosillo@europarc.org

### LIFE Nature Adapt Project Manager:

Olivier de Sadeleer  
olivier.desadeleer@europarc.org

### Executive Director :

Carol Ritchie  
carol.ritchie@europarc.org

### Project and Policy Development Manager & ECSTPA Project Manager:

Teresa Pastor  
teresa.pastor@europarc.org

### Financial Manager:

Michaela Zeller  
michaela.zeller@europarc.org

### Finance and Administration Officer

Cristina Popa  
cristina.popa@europarc.org

## Les Sections d'EUROPARC

### EUROPARC Iles de l'Atlantique :

Anita Prosser  
anita.prosser@europarc-ai.org  
www.europarc-ai.org

### EUROPARC France :

Clara Fontana  
cfontana@parcs-naturels-regionaux.fr  
www.europarc.org/europarc-france

### EUROPARC Pays nordiques et baltes :

Elena Bazhenova  
elena.bazhenova@lansstyrelsen.se  
www.europarc-nb.org

### EUROPARC Europe centrale et orientale :

Szilvia Górn  
goriszilvia@hnp.hu  
www.europarc.org/europarc-central-and-eastern-europe

### Nationale Naturlandschaften e. V. (formerly EUROPARC Germany) :

Sonja Miller  
sonja.miller@nationale-naturlandschaften.de  
www.nationale-naturlandschaften.de

### EUROPARC Espagne :

Marta Múgica de la Guerra  
marta.mugica@redeuroparc.org  
www.redeuroparc.org

### Federparchi — EUROPARC Italie :

Corrado Teofili  
corrado.teofili@parks.it  
www.federparchi.it

### EUROPARC Pays-Bas :

Natalie Henseler  
natalie@rlkm.be  
www.europarc.org/europarc-low-countries

Restez connectés via facebook, twitter @europarc, LinkedIn and instagram europarc\_federation

## Imprint

[www.europarc.org](http://www.europarc.org)



Droits d'auteur/Rédaction : EUROPARC Federation 2022

Editors: EUROPARC Federation Directorate

Translations: EuroMinds

Graphic Design: Václav Hřaba, atelier-hřaba@volny.cz

Many thanks go to all those who contributed to this edition of the Annual Report.



Financé par l'Union européenne.

La publication de ce rapport annuel a été financée dans le cadre du programme de financement LIFE + (programme de subventions de fonctionnement pour les ONG environnementales européennes) de la Commission européenne (directions générales de l'environnement et de l'action pour le climat). Le contenu de cette publication ne représente pas l'opinion officielle de l'Union européenne. La responsabilité des informations et points de vue exprimés dans cette publication incombe entièrement aux auteurs.

[www.europarc.org](http://www.europarc.org)

